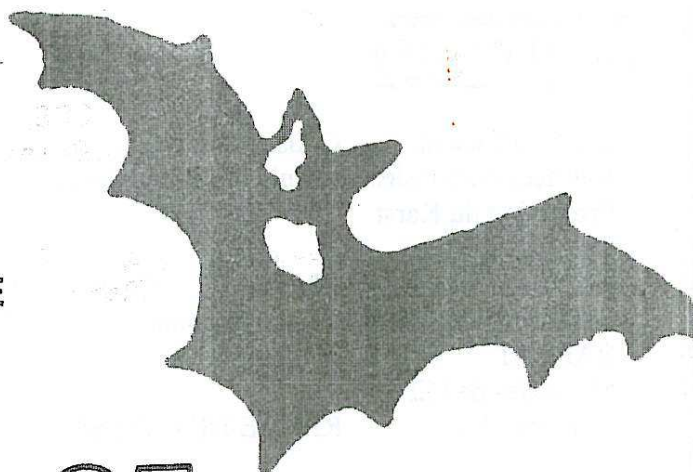


FASCICULE DE LIAISON DU COMITE DEPARTEMENTAL DE
SPELEOLOGIE DU DOUBS



CDS INFO 25

N° 27

Juin 1994

Rédaction, correspondance : Benoît DECREUSE, au Village, 25870 DEVECEY

EN GUISE D'EDITORIAL

"C'était après la libération" !!!

Dernièrement, j'ai pu rencontrer un "vieux" spéléo, non pas un de ceux qu'il nous arrive de revoir de temps en temps au cours de nos pérégrinations. Non, celui que j'ai rencontré, c'est un ancien parmi les anciens, un vieux de la vieille comme on dit. Tout ce qu'il m'a relaté datait de bien longtemps déjà. C'était l'époque où la paix venait juste de faire taire les canons qui avaient grondé au cours de cette seconde guerre mondiale.

Mr Louis DAMIDOT était membre du GSN, traduisez le Groupe Spéléo de Nancray... une association qui, comme chacun sait, n'est plus sur nos listings depuis belle lurette. Fort sympathique et les yeux remplis d'énergie, il me fit entrer dans le climat spéléologique de l'époque. Les premières étaient nombreuses, mais les moyens manquant, on se réjouissait d'un moins 50 ou d'une grotte de quelques centaines de mètres. Les travaux en collaboration avec le professeur DREFFUS étaient le signe qu'il existait des liens très forts entre spéléos et hydrogéologues. Les expéditions,... c'était Pourpeville avec WEITE, le réseau sup des Cavottes ou même tout simplement la grotte de Gonsans dans laquelle la descente et la remontée du P 18 était chose rare et donc exceptionnelle.

A c'était le bon temps diront certains !

Peu importe en fait, ...chaque époque a ses bons et ses mauvais cotés. L'important est de faire avancer les choses. Rappelons-nous toutefois d'où nous venons et sachons préserver le monde souterrain, même les plus petites cavités. Ce que nous comptons pour rien aujourd'hui, fut autrefois au "top" des expéditions.

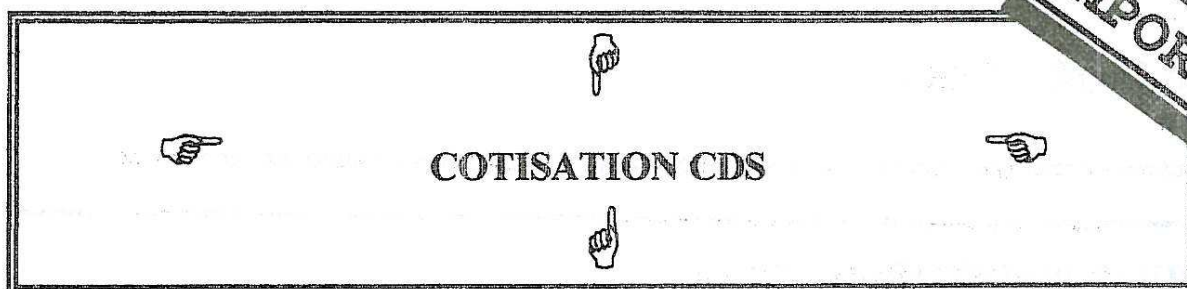
B DECREUSE

SOMMAIRE

Tel du président,	Cotisation CDS,	Fête du sport,	Environnement	page	2
Journées Nationales	Commission	Environnement à Montrond			3
Protection du Karst					4
Spéléo Secours					11
Carbure,	Stage technique,	Quelques dates	Congrès Suisses		17
Responsabilité Pénale	Recommandations Fédérales				20
BAPAAT					22
Nouvelles de l'EFS					23
Congrès FFS,	REVUE DE PRESSE				24

COORDONNEES DU PRESIDENT DU CDS

Pour joindre Claude PARIS, toujours la même adresse : 6 impasse des Arbues, 25420 VOUJEAUCOURT, mais attention son N° de téléphone a changé : ☎ 81 98 45 58



Un certain nombre de club n'ont pas encore réglé leur cotisation pour l'année 1994. (100 F 00) Si vous êtes concerné, merci de régulariser au plus vite cette situation en envoyant votre chèque à Benoît DECREUSE.

FETE DU SPORT 1994

Le ministère a fixé les dates de cette manifestation au Samedi 24 et Dimanche 25 Septembre.
Profitez-en pour faire connaître notre activité autour de vous. Normalement les médias devraient être réceptifs et annoncer vos actions de découverte et vos manifestations.

ENVIRONNEMENT

Les journées d'études de la commission Environnement de la Fédération Française de Spéléologie se tiendront dans notre département à Montrond le Château du 12 au 17 Juillet prochain. Il est possible de ne participer qu'à une partie de cette rencontre. Si vous êtes intéressés, inscrivez-vous rapidement auprès de Denise Soulier.

Voir page 3



Journées d'études de la commission Environnement du 12 au 17 juillet 1994

Lieu : Montrond le Château. Doubs. local du club du Groupe Clostrophile du Plateau de Montrond.

Thème : comment aborder le libre accès aux cavités sous l'angle de la protection?

Programme :

mardi 12 juillet : accueil à partir de 9h. présentation des Journées. Sujet du jour : les inventaires, les lois sur les espèces protégées, les conventions internationales.

mercredi 13 juillet : les principales mesures officielles de protection, leurs significations respectives, les procédures de mise en place, les réglementations qui les accompagnent.

jeudi 14 juillet : les organismes administratifs exerçant un rôle dans l'environnement; les commissions, leur composition et leur fonctionnement.

vendredi 15 juillet : attitude à adopter par rapport aux procédures et réglementations de protection quand les spéléos en sont victimes ou quand elles sont souhaitées par eux. Nos rapports avec les associations de protection de la nature. Comment gérer une grotte à protéger?

samedi 16 juillet : comment être reconnus des pouvoirs publics en matière d'environnement? Les relations avec les propriétaires.

dimanche 17 juillet : réunion de la commission. Fin des Journées d'études à 14h.

Déroulement : le travail réalisé devra aboutir sur la production d'un document presque définitif à la fin des journées. J'espère qu'on pourra lui donner la forme d'un dossier instruction EFS.

Chaque sujet sera abordé en grand groupe le matin. Une sortie sur le terrain aura lieu tous les après-midi. Des moments seront prévus pour mettre en forme sur matériel informatique le document écrit concernant le sujet du jour. Les soirées seront consacrées à des projections, à des échanges libres autour des documents de la commission ou autres...

Chacun choisit ses jours de présence et apporte sa pierre à l'édifice.

Ceux qui seront inscrits recevront début juin un plan des lieux et un programme détaillé.

Coût : pension complète 150F - un repas : 50F

- une nuit +petit-déjeuner : 50F.

La documentation réalisée sera distribuée gratuitement à chaque participant.

Date limite d'inscription : 1er juillet

Bulletin d'inscription

(remplir une fiche indépendante par accompagnateur)

Nom, prénom : CDS : Club :

Adresse personnelle :

Date et heure d'arrivée : Date et heure de départ :

Nuits: 11 au soir ☐ 12 au soir ☐ 13 au soir ☐ 14 au soir ☐ 15 au soir ☐ 16 au soir ☐

Repas : 12 midi ☐ 13 midi ☐ 14 midi ☐ 15 midi ☐ 16 midi ☐ 17 midi ☐
soir ☐ soir ☐ soir ☐ soir ☐ soir ☐

Coût total :F. Ci-joint un chèque deF correspondant au 1/3 du coût total

à adresser à Denise SOULIER, 5 rue Bourdelle, 82300 CAUSSADE

à l'ordre de : FFS Commission Environnement

J'apporterai de la documentation sur des exemples vécus ou (et) je propose de faire une intervention concernant le sujet :

Autres propositions :

J'aurais besoin pour cela de matériel (à préciser) :

COMMISSION DE PROTECTION DU KARST

courriers concernant des dossiers chauds de la spéléologie locale.

Cela prouvera, au-moins à ceux qui n'en étaient pas encore convaincus, qu'être fédéré sert à quelque-chose. L'accès aux cavités passe par des actions concertées conduites par les instances sportives fédérales. Et même si parfois les résultats ne sont pas à la hauteur, cela vaut généralement le coup d'agir comme en témoigne l'action menée pour préserver l'accès de la Baume des Crêtes. Souhaitons que l'on parvienne à d'aussi bonnes issues dans les cas qui sont évoqués dans les lignes qui vont suivre.

GONVILLARS-ARCEY

Vous trouverez, ci après, trois

Brun Rolland
Comité Départemental de Spéléologie
du Doubs
13 rue des Poiriers 25700 Valentigney

Valentigney le 31 mars 1994

Monsieur le Directeur DIREN Franche Comté

objet: protection du réseau souterrain Gonvillars- Arcey
situé sur les départements Haute- Saône et Doubs

Monsieur le Directeur

Nous avons appris récemment par des amis responsables d'associations de protection de la nature de la région de Saulnot (70) qu'une étude visant à la mise en protection du site de la grotte de Gonvillars (70) était en cours.

Ayant par le passé rédigé un petit rapport pour la commune de Saulnot quant à certaines mesures de protection à prendre au niveau de cette cavité ; nous nous permettons de vous faire parvenir une copie de ce rapport .

En effet , depuis plusieurs années nous avons pris conscience des menaces qui pesaient sur certaines parties de cette grotte tant au niveau minéralogique que sur l'habitat des chauves souris .A la suite d'une visite du site avec des élus de la commune et des responsables locaux d'associations de protection , nous avons proposé des solutions visant à protéger certaines parties de la cavité.

Par la suite , cette cavité ayant été reliée avec une autre située à Arcey dans le Doubs grâce à des travaux menés par des collègues haut-saonois depuis Arcey , la protection de ce réseau souterrain nous tient d'autant plus à coeur.

En effet , les eaux polluées de plusieurs villages situés en amont du cours d'eau qui alimente la grotte s'y déversent sans traitement . En basses eaux la pollution atteint son paroxysme sur tout le réseau de Gonvillars à Arcey. Dépôts organiques , odeurs d'hydrocarbures , saturation en CO2 agrémentent cette cavité intéressante.

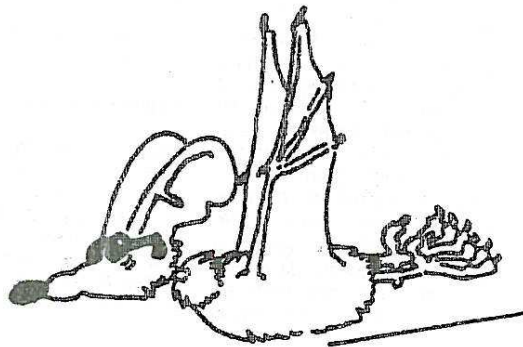
Pour cette raison majeure , incomparable aux visites des spéléologues quant au niveau de l'atteinte à l'environnement , vouloir traiter la protection de la grotte sans prendre en compte la pollution de l'ensemble du réseau ne servirait à rien.

De plus , ce réseau est gravement menacé par le tracé du TGV Mulhouse Dijon au niveau d'Arcey et là encore il y a un paramètre à prendre en compte .

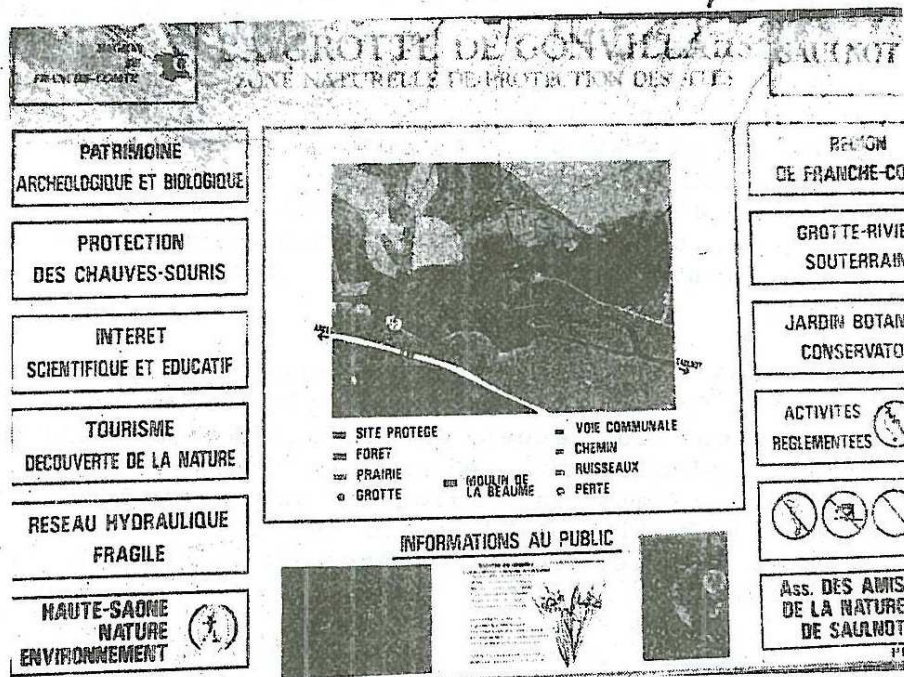
Tous ces problèmes évoqués ne peuvent être résolus depuis l'extérieur et il est donc très important que les spéléologues qui connaissent le réseau participent activement à sa protection . Cette percée hydrologique reliant la Haute Saone au Doubs constitue un cas exemplaire dans la géologie locale et mérite plus que quelques panneaux installés à l'entrée de la grotte de Gonvillars et qui ne résolvent en rien les problèmes de pollution ou l'éventuel tronçonnage du réseau par le TGV.

Veuillez recevoir , Monsieur le Directeur, l'expression de nos meilleures salutations.

Pour le Comité
le responsable de la protection des cavités
R Brun



Site valorisé 31/8/94



Le panneau implanté à l'entrée du site.

(Photo « LE PAYS » - J.-C. H.)

Hydraulique
ou
Hydrologique ????

Ne pas confondre
GROTTE ET PISTON !!

Pour répondre à une demande d'information d'un public avide de nature, le site de la grotte de la Baume de Gonvillars vient de se voir mis en valeur par la pose de trois panneaux d'informations. Bien que ce site soit depuis longtemps pillé et dégradé à l'époque de la floraison des jonquilles, neuf espèces de plantes protégées ont réussi à survivre. Avant qu'elles ne disparaissent, des mesures de protection et un aménagement devenaient indispensables. Les razzias sur les concrétions calcaires et le dérangement des chauves-souris en période d'hibernation dans la grotte-rivière souterraine méritaient une attention particulière. C'est maintenant chose faite grâce à une importante aide financière du conseil régional de Franche-Comté, soucieux de devenir des richesses naturelles de notre belle contrée dont la valorisation est porteuse d'espérances pour le développement touristique. Une concertation avec la commune a permis de mener à bien cette opération de protection demandée depuis

plusieurs années par les Amis de la Nature de Saulnot et par Haute-Saône Nature Environnement. Ce site aura une vocation particulière : il servira de jardin botanique conservatoire. De gros travaux prévus dans ce secteur (gazoduc, déviations routières) menacent des stations de plantes protégées. Des plants y seront prélevés et mis en réserve dans le jardin botanique conservatoire durant les travaux. A l'issue de ceux-ci, ces plants seront réimplantés sur leurs lieux d'origine ou à proximité. Ce site servira cette année de support aux Journées de l'Environnement qui se dérouleront du 5 au 10 juin. Un stand d'accueil du public sera mis en place. Des visites guidées du jardin botanique conservatoire et de la grotte rivière souterraine seront offertes aux visiteurs. Outil pédagogique, véritable laboratoire végétal, ce site ainsi aménagé permettra de répondre aussi de répondre à une demande des enseignants voulant instruire leurs élèves dans le domaine des sciences naturelles avec le

concours des botanistes de l'association. Les Amis de la Nature remercient toutes les personnes et associations qui ont contribué à la protection du site de la grotte de la Baume de Gonvillars.



T.G.V. RHIN-RHONE

Brun Rolland
Groupement pour l'Inventaire
la Protection et l'Etude du Karst
13 rue des Poiriers 25700 Valentigney

Valentigney le 23 Février 1994

Paris Claude
Comité Départemental de Spéléologie du Doubs
Rue des Arbues
25420 Voujaucourt

Monsieur le Préfet du Doubs , Préfet de Région
Préfecture du Doubs Besançon

objet : études relatives au TGV Rhin_Rhone

Monsieur le Préfet

Dernièrement , nous avons pris connaissance par la presse locale des différents tracés envisagés pour le passage du futur TGV Rhin Rhône entre Mulhouse et Dijon. Des différentes variantes envisagées , celle passant au sud de Rougemont a retenu particulièrement notre attention .En effet , celle ci sur un tronçon partant du Sud Ouest de Rougemont jusqu'à la hauteur de Héricourt emprunte une zone essentiellement karstique .

Les travaux spéléologiques qui sont menés depuis de nombreuses années sur ce secteur ont révélé par traçages ou par des explorations une dizaine de grands réseaux souterrains .Il est bien certain que d'autres réseaux totalement inconnus sont encore à inventorier , ce dont nous nous efforçons de réaliser actuellement.

Les grandes cavités répertoriées sont le plus souvent parcourues par de puissantes rivières souterraines comptant parmi les plus importantes de Franche Comté voire de France. Certains de ces réseaux sont en outre remarquables de par les richesses minéralogiques qu'ils recèlent et font partie du patrimoine géologique franc comtois et français.

De plus , se développant au sein d'un relief peu élevé ils se situent à des profondeurs assez faibles qui augmentent d'autant plus leur vulnérabilité face à la pollution ou lors de travaux importants tels que ceux du TGV.

Les spéléologues locaux qui possèdent une bonne connaissance des réseaux existants tiennent à faire connaître leur point de vue face à un tel projet pour les raisons suivantes .

En premier lieu au niveau de la pérennité de l'ouvrage , donc pour la sécurité des voyageurs, une structure aussi instable que celle d'un karst peut conduire à des accidents du type de celui survenu dernièrement au TGV Nord . Les agriculteurs et les forestiers ne nous contrediront pas , car nombreux sont ceux qui ont vu le sol s'ouvrir brutalement sur des cavités parfois importantes et insoupçonnées.

Cette instabilité peut être aggravée par la destruction des galeries naturelles qui entraînent automatiquement des désordres dans les écoulements des eaux souterraines. Même des mesures onéreuses ne peuvent résoudre ces problèmes .

Ensuite , il y a la pollution des eaux souterraines qui, rappelons le , alimentent de nombreux captages ou constituent des réserves importantes exploitables. Là aussi , la destruction des drains souterrains peut avoir de graves répercussions sur l'alimentation en eau potable.

Enfin , les cavités naturelles sont des sites remarquables qui font partie d'un patrimoine géologique qu' il convient de protéger et de sauvegarder dans des buts scientifiques évidents.

En conclusion , il est évident que nous ne pouvons que nous opposer à un tel tracé ainsi que sur tout autre projet prévu en site karstique.

Avec nos remerciements anticipés , veuillez recevoir , Monsieur le Préfet , l'expression de nos respectueuses salutations.

pour le CDS
le Président
C Paris



pour le Gipek
le secrétaire
R Brun



PREFECTURE
DE LA REGION FRANCHE-COMTE

Besançon, le

02 MARS 1994

SECRETARIAT GENERAL
POUR LES AFFAIRES REGIONALES

Ph.B/LR

Réf. :

Monsieur,

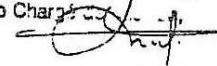
J'ai bien reçu votre courrier relatif à la nature des sols dans la section Rougemont-Héricourt, susceptible d'être empruntée par le futur TGV Rhin-Rhône.

Je vous remercie d'attirer mon attention sur cette question et je transmets ce jour votre lettre à la Direction Régionale de l'Equipement et à la Mission TGV Rhin-Rhône afin que vos observations soient prises en compte dans le cadre des études techniques qui vont être lancées prochainement.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Préfet de région,

Pour le Préfet de région,
Le Chargé de mission



Josiane LECRIGNY

Monsieur Rolland BRUN
Secrétaire du Groupement pour l'Inventaire,
la Protection et l'Etude du karst
13, rue des Poiriers
25700 VALENTIGNEY

TRANSPORTS

Sous le TGV Rhin-Rhône du gruyère !

11/6/94
JL 24/3/94

Selon les spéléologues du Doubs, l'un des tracés retenus par les autorités passerait sur un sous-sol fragile, constellé de cavités et de rivières souterraines. Avertissement.

BESANCON. - Les collectivités concernées par le futur TGV Rhin-Rhône avaient déjà eu bien du mal à s'accorder - politiquement et géographiquement - sur des hypothèses de fuseaux et voilà que les spéléologues locaux, à peine remontés à la surface, crient casse-cou ! Selon eux, en effet, l'un des tracés les plus plausibles retenus par le comité de pilotage du projet passerait au-dessus d'un véritable « gruyère » constitué de galeries souterraines et découvert, dès la fin du XIXe siècle, par le professeur Fourrier.

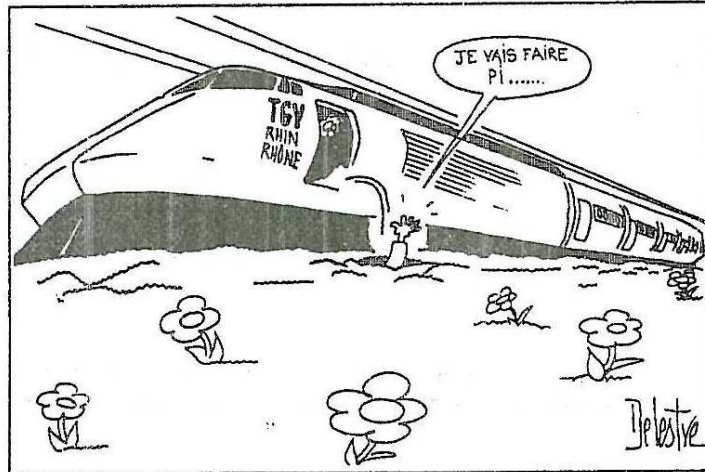
Outre les menaces de pollution qui résulteraient de sa réalisation, les risques d'accidents liés à des effondrements de terrain seraient donc très importants. Comme l'a prouvé le récent déraillement du TGV-Nord, victime de son côté d'une tranchée non répertoriée de la première guerre.

Ensemble, Roland Brun, secrétaire du Groupement pour l'inventaire, la protection et l'étude du karst (GI-PEK), et Claude Paris, président du Comité départemental de spéléologie du Doubs (CDS), ont donc écrit ces derniers jours au préfet de région, Jean-Louis Dufégnieux, pour l'alerter du danger. Il appartiendra, désormais, aux responsables techniques du ministère de l'Équipement et des Transports de vérifier leurs allégations et de prendre toutes les mesures nécessaires.

Conscients d'être les meilleurs spécialistes du sous-sol concerné puisqu'ils l'explorent depuis des décennies, les spéléos ont, en tout cas, d'ores-et-déjà offert leur aide aux pouvoirs publics afin de participer aux investigations complémentaires qui ne manqueront pas d'être ordonnées.

Patrimoine géologique

« En observant les différentes variantes envisagées, celle passant au sud de Rougemont a retenu particulièrement notre attention » ont-



ils ainsi indiqué. « Sur un tronçon qui part du sud-ouest de cette localité jusqu'à la hauteur de Héricourt, celle-ci emprunte en effet une zone essentiellement karstique. Les travaux spéléologiques qui sont menés depuis de nombreuses années dans ce secteur ont révélé, par trappages ou explorations, l'existence d'une dizaine de grands réseaux souterrains. Il est par ailleurs certain que d'autres réseaux fossiles totalement inconnus restent encore à inventorier, ce que nous nous efforçons de faire actuellement. »

Comme si cette mauvaise nouvelle ne suffisait pas, Roland Brun et Claude Paris ont par ailleurs ajouté que « ces mêmes grandes cavités sont la plupart du temps parcourues par de puissantes rivières souterraines comptant parmi les plus importantes de France » et que « plusieurs de ces réseaux sont en outre remarquables par les richesses minéralogiques qu'ils recèlent et qui font partie du patrimoine géologique franc-

comtois ». Enfin, « se développant au sein d'un relief peu élevé puisque les racines des arbres sont parfois visibles à travers la paroi de calcaire, ils se situent à des profondeurs assez faibles de quelques mètres à peine, qui augmentent d'autant plus leur vulnérabilité face à la pollution ou lors de travaux importants tels que ceux du TGV Rhin-Rhône ».

L'alimentation en eau

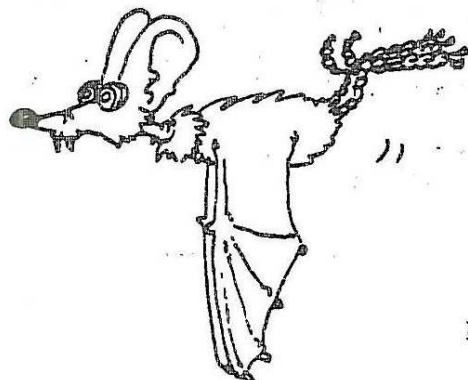
Conclusion : la pérennité de l'ouvrage serait aléatoire et la sécurité des voyageurs compromise sur « une structure aussi instable » que ce « château d'eau » complexe. Et la destruction involontaire des galeries « entraînerait automatiquement des désordres majeurs dans les écoulements des eaux souterraines » que « même des mesures onéreuses ne pourraient résoudre ».

Quant à la pollution inhérente à un chantier de ce type, elle s'avérerait dramatique puisque ces nappes « alimentent de nombreux captages

ou constituent des réserves importantes exploitables ». La destruction quasi inévitable des drains, dès lors, pourrait avoir « de graves répercussions sur l'alimentation en eau potable » de plusieurs communes des environs.

« Il ne s'agit bien entendu pas, pour nous, de contester le principe même du TGV auquel nous ne sommes pas hostiles mais simplement de faire profiter les autorités de notre expérience scientifique en leur conseillant d'orienter plutôt leur réflexion vers d'autres tracés qui ne posent pas les mêmes problèmes, notamment dans la vallée de l'Ognon », insiste Gérard Chervet, le président du GI-PEK. « Les agriculteurs et les chasseurs de cette région qui, à chaque printemps, voient subitement s'ouvrir sous leurs pieds d'énormes cavités à la suite du dégel ne nous contrediront pas. Et ils partageront sans nul doute notre prudence et nos réserves... »

Jean-Pierre TENOUX



VAL DE CUSANCE

Brun Rolland
Comité Départemental de Spéléologie
du Doubs
13 rue des Poiriers 25700
Valentigney

Valentigney le 26 Avril 1994

Monsieur le Directeur Départemental
de l'Agriculture et de la Forêt du Doubs

objet; extension d'une porcherie au Mont Millot
Commune de Cusance — Doubs

Monsieur le Directeur

Dernièrement , nous avons pris connaissance d'un projet d'extension d'une porcherie au lieu dit le Mont Millot sur la commune de Cusance.

Bien que ne possédant pas de chiffres quant au nombre d'animaux envisagés dans le cadre de cette extension , nous tenons toutefois à mettre en garde les autorités compétentes sur les dangers potentiels de ce projet.

En effet , suite aux explorations récentes réalisées par des spéléologues , un important réseau souterrain alimentant la Source Bleue a été reconnu à l'aplomb du site où est prévu le projet d'agrandissement de la porcherie du Mont Millot. Une telle installation sur un site karstique aussi sensible peut avoir de graves répercussions au niveau de la qualité des eaux souterraines qui alimentent la principale source du Cusancin.

Nous pensons qu'il est important de prendre en compte l'existence de ce réseau karstique mis en évidence et reconnu une fois encore par les travaux des spéléologues .

Nos constatations s'arrêtant à ce niveau , nous nous en remettons aux Pouvoirs Publics compétents pour que des dispositions soient prises afin d'éviter tout risque de pollution .

Veuillez recevoir , Monsieur le Directeur , l'expression de nos meilleures salutations.

pour le Comité
R Brun



COMMISSION PROTECTION ... ENCORE

Une cassette vidéo sur la protection des sites archéologiques est en dépôt chez Roland BRUN. Vous pouvez la lui emprunter. Ce film a été réalisé grâce à une collaboration entre la Fédération et le ministère de la Culture. Son titre : L'EMPREINTE DES MAGDALENIENS

SECOURS A VAUVOUGIERS

Lettre de remerciement du club des Marsuphyllamis

ESCADRILLE DES MARSUPHYLLAMIS
chez Gérard LEPERE (secrétaire)
18, rue Exelmans
78140 VELIZY

CDS 25
6, Impasse des Arbues
25420 VOUJEAUCOURT

le 25 mars 1994

Nous tenons à vous exprimer nos plus vifs remerciements pour votre participation lors des opérations de secours des 19 et 20 mars 1994, à Malbrans (Doubs), opération destinée à sortir du Gouffre de Vauvougier notre ami, Denis MAILLARD, Président de notre Association, spéléologue expérimenté et connaissant ce Gouffre.

En effet, depuis huit ans que nous venons régulièrement dans votre région, nous pensions que les sévères règles de sécurité que nous nous imposions nous mettaient à l'abri de ce type d'accident.

Pourtant, ce 19 mars, les circonstances en ont décidé autrement. La grande solidarité de tous, Gendarmes, Pompiers, Spéléologues et Habitants de Malbrans a permis de sortir rapidement et de sauver Denis MAILLARD.

Nous vous demandons, au nom de tous les membres de notre Association de transmettre nos sincères remerciements à toutes les personnes que vous représentez qui ont contribué à la pleine réussite de cette opération.

S. BOUCHER



T. COUTAZ



O. FORGEOT



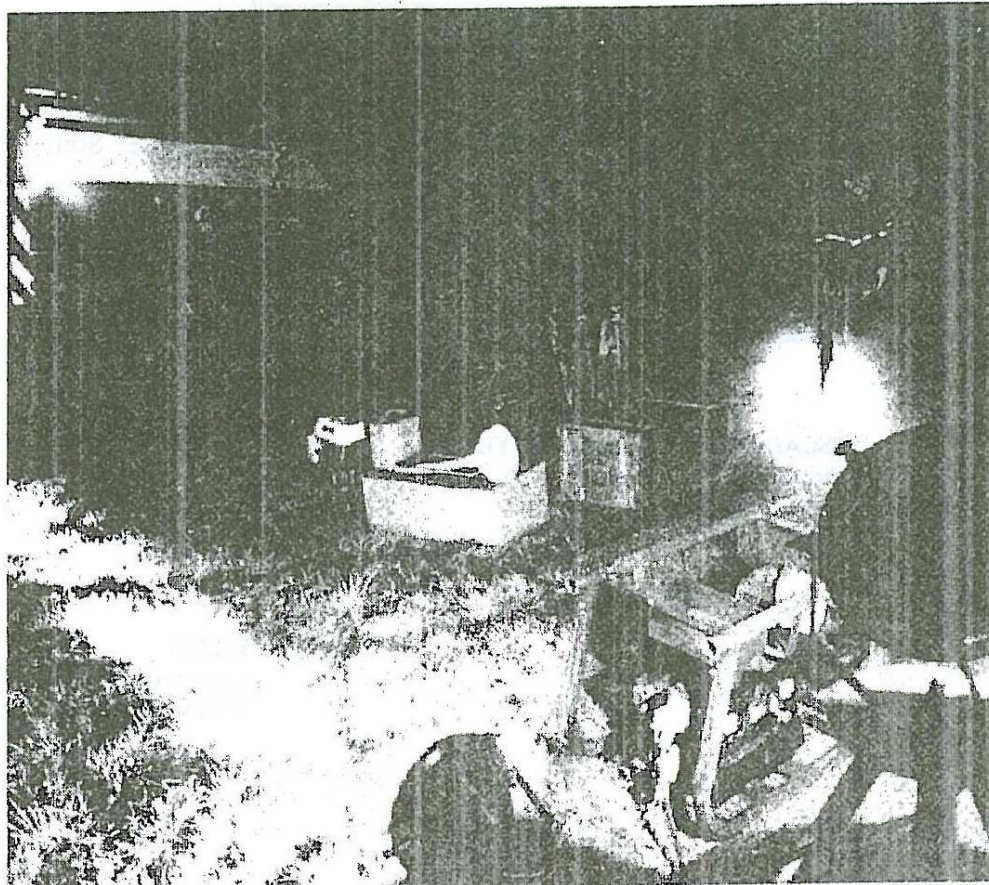
G. LEPERE



ARTICLES DE PRESSE CONCERNANT LE SECOURS A VAUVOUGIER.

Un spéléo blessé prisonnier d'un gouffre

Les secours s'organisaient hier soir à Malbrans, dans le Doubs, pour sortir la victime, un ingénieur des Yvelines blessé à la suite d'une chute.



Près de l'entrée du gouffre, les pompiers ont installé un QG pour le matériel de première nécessité.

Photo Pierre MATHIS

MALBRANS. - Un spéléologue amateur, M. Denis Maillard, 35 ans, a été victime d'une chute alors qu'il se trouvait à environ 70 mètres sous terre dans le gouffre de Vauvougier, à un kilomètre du village de Malbrans, non loin d'Ornans.

L'accident a eu lieu vers 15 h 15 hier après-midi, alors que ce spéléo était en train d'équiper pour une reconnaissance une des multiples galeries du gouffre, connue sous le nom de « puits de l'ASCO ». Selon l'accompagnant, une dizaine de membres de clubs venus des Yvelines ou de Mandeure dans le Doubs, la victime souffrirait de douleurs dans le dos et au bassin après être tombée d'une hauteur de 4,50 M. Mais à 22 h hier soir, la gravité réelle de ses blessures n'était pas exactement déterminée.

L'alerte a été donnée peu après 16 h, et très vite, les se-

cours s'organisaient autour du colonel Koltchine, qui dirige les pompiers de Besançon, et de Patrick Pelaez, responsable du Secours spéléo français (SSF) dans le département. En début de soirée, une quarantaine de sauveteurs étaient présents sur le site, des secouristes, pompiers ou civils venus de Besançon, Ornans, Pontarlier et Saint-Kippolyte. Un « point chaud » (sorte de bivouac) avait été installé tout près du blessé afin de lui prodiguer les premiers soins. Un médecin du SSF, le Dr Pruniaux, était en

train de se diriger vers lui vers 22 h pour faire un premier diagnostic.

Le retour à la surface promettait d'être rapide (trois heures environ) si la victime s'avérait capable de marcher. Beaucoup plus problématique et plus long par contre, si son état nécessitait son transport sur un brancard.

M. Maillard est ingénieur en électronique, originaire de Reims, domicilié dans les Yvelines.

Joël MAMET

50 5 120394

MOULIN DU PRIEURÉ ★★★★★

Restaurant-Hôtel

BONNEVAUX-LE-PRIEURÉ

par Vallée de la Loue

Réervations au 81.69.81.47

OUVERT DIMANCHE et LUNDI

Fermé mardi et mercredi midi

EA 21-03-1994

Mission remplie au gouffre de Malbrans

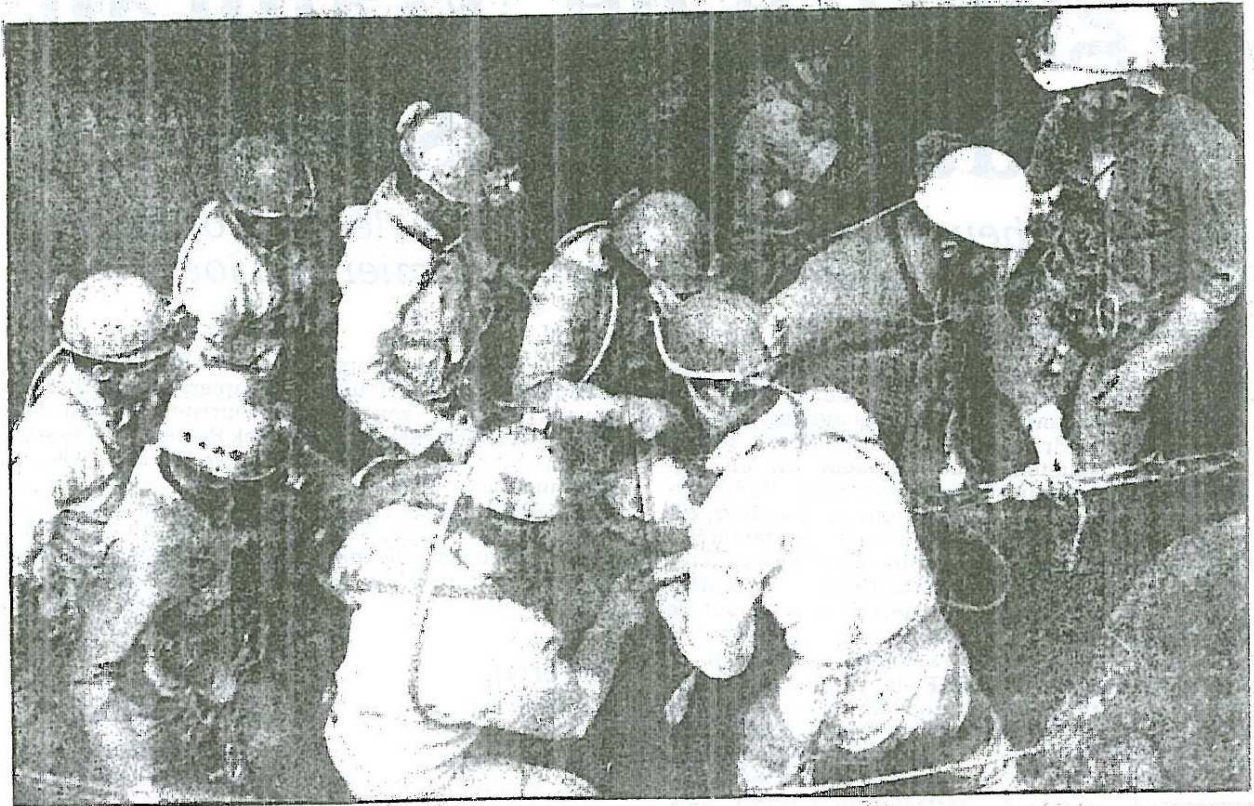


Photo Pierre MATHIS

Blessé, mais sauvé. Didier Maillard, un spéléo amateur domicilié dans les Yvelines, doit une fière chandelle aux 77 hommes (secouristes, gendarmes, pompiers) qui se sont relayés depuis samedi après-midi au gouffre de Malbrans dans le Doubs. Vingt-quatre heures après son accident, la victime, tirée des profondeurs de la terre sur une civière, a revu la lumière du jour hier après-midi.

■ En Région, le reportage de Joël MAMET



Deux moto-pompes ont dû être installées afin de refouler les eaux de pluie, très abondante dans la nuit de samedi à dimanche.



FAITS DIVERS

Le gouffre de Malbrans a rendu son blessé

Vingt-quatre heures après sa chute, le spéléo prisonnier d'un puits à 70 mètres de profondeur a revu la lumière du jour. Grâce à des sauveteurs très « pro ».

MALBRANS. - «Donnez à peine de mou sur la traction!» hurle un des hommes en jaune, son baudrier rattaché à un mousqueton fixé sur la falaise, juste au-dessus du vide. Cette fois, ça y est. Il est très exactement 15 h 32 ce dimanche après-midi, quand la civière fait son apparition à l'horizontale, au débouché de l'inquiétant trou noir du puits d'entrée. Sept sauveteurs s'activent aussitôt pour éloigner le brancard de la zone dangereuse, avant de défaire le harnachement qui a servi à le hisser. Neuf autres se tiennent à proximité, prêts à toute éventualité.

«Il faudra le monter dans le champ, là-haut, pour faire le point médical» avait prévenu quelques minutes plus tôt le très efficace Didier Cailhol, adjoint de Patrick Pelaez, responsable du Secours spéléo français (SSF) pour le département. *«Ici, il y a trop de risques de glissade ou de chute de pierres. Et puis on va pas le désaper dans la boue!»*

Des conditions difficiles

16 h. La civière et son passager rejoignent à quelques centaines de mètres de là l'ambulance du SAMU

après un court transport sur la remorque d'un tracteur, à cause de la difficulté du terrain. Denis Maillard, 35 ans, un ingénieur en électronique domicilié à Pontchartrain dans les Yvelines, est acheminé à l'hôpital de Besançon. Selon les premières constatations effectuées sous terre, dans la nuit de samedi à dimanche par le Dr Pruniaux, médecin du SSF, la victime souffrirait d'une fêlure au bassin ainsi qu'à un poignet, de côtes cassées et d'un tassement des vertèbres. Rien de catastrophique a priori, mais, comme souvent en matière d'accident spéléo, les conditions de son sauvetage ont été rendues difficiles, à cause de la complexité du site et d'une pluie incessante.

Une sorte d'entonnoir d'une cinquantaine de mètres de diamètre fermé par un bosquet, une descente assez abrupte d'une trentaine de mètres de dénivelé, puis, juste sous une falaise en surplomb, le départ du «puits d'entrée», une cheminée large de cinq ou six mètres et profonde de cinquante: tel se présente de l'extérieur le gouffre de Vauvougier, situé à un kilomètre à peine au nord-ouest de Malbrans, à une dizaine d'Ornans.

Vauvougier est considérée par les spéléos expé-

mentés comme une course classique, de difficulté moyenne, malgré son enchevêtrement de galeries et de puits et ses 215 mètres maximum de profondeur. Il ne se passe pas un week-end, en toute saison, sans que des groupes «d'explorateurs» ne visitent ses entrailles.

Une erreur de débutant

Samedi, c'est le tour de Didier Maillard, qui pratique ce type de loisir «depuis sept ou huit ans» d'après ses proches - il est président du club des «Marsuphiliams» dans les Yvelines. L'accident survient vers 15 h 15, quatre heures après avoir quitté la surface. Un moment d'inattention? Selon les quatre amis qui l'accompagnaient, Didier fait «une erreur de débutant» en s'accrochant mal au moment où il achève la descente du puits dit «de l'ASCO» (sigle d'une association cote d'orienne), à 70 mètres sous le plancher des vaches. Il tombe sur le dos d'une hauteur de six mètres. Le temps que ses amis remontent et parviennent à un téléphone, la première alerte est donnée vers 17 h, le plan de secours spéléo est déclenché par le préfet peu après 18 h, relayé par Patrick Duboulay, le directeur de la Protection civile (notre édition d'hier).

Le PC de coordination des secours est alors très vite mis en place à la mairie de Malbrans sous les ordres du

colonel Koltchine, chef des pompiers bisontins. 20 h, les secouristes en civil de Patrick Pelaez, qui a rejoint lui aussi le PC, sont déjà à pied d'œuvre dans la glaise du gouffre, près du blessé à qui ils prodiguent les premiers soins après l'avoir installé sous une petite tente et l'avoir recouvert d'un duvet isotherme.

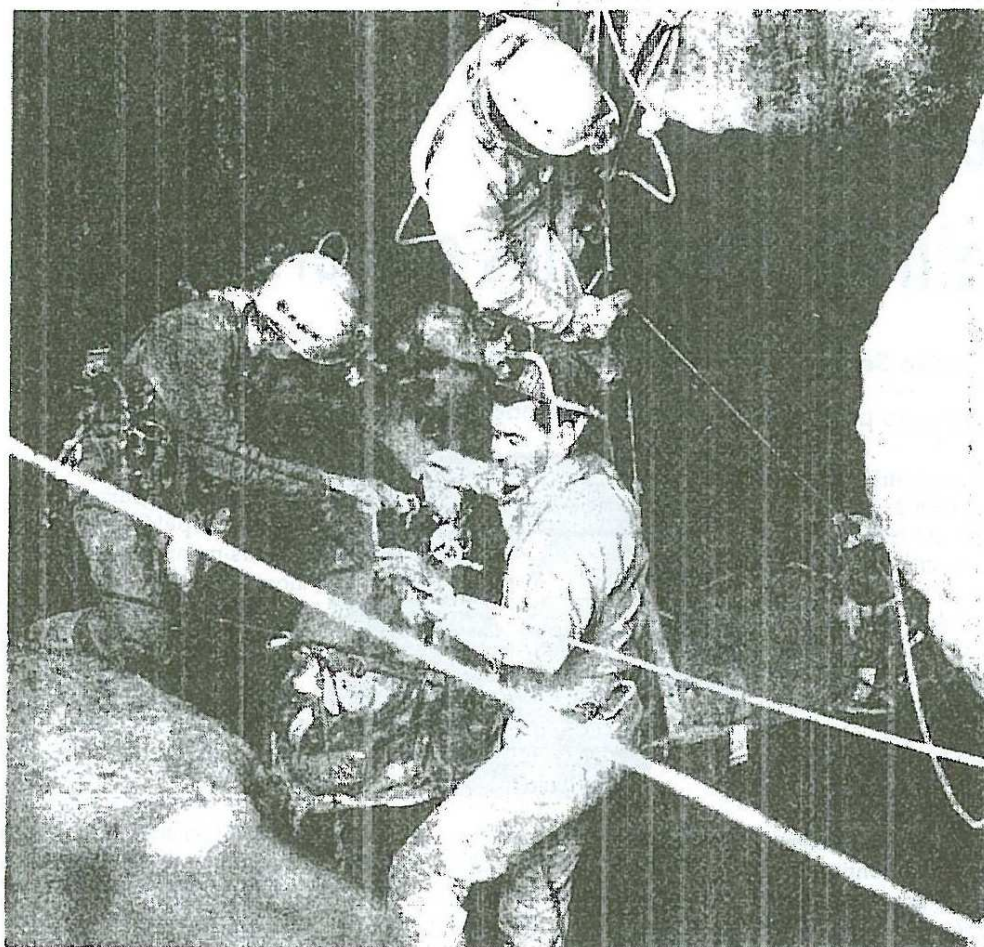
Le recours aux explosifs

Dans la nuit, il devient évident que Denis Maillard ne pourra pas sortir debout sur ses jambes, ses souffrances sont trop aiguës, l'état de ses blessures ne le permet pas. Mais pour passer une civière dans des galeries parfois très étroites où il faut ramper, l'élargissement par des explosifs va s'avérer nécessaire. A une dizaine de reprises, trois artificiers du SSF vont donc faire parler la poudre, modifiant le relief souterrain de façon conséquente: c'est ainsi qu'un méandre est agrandi d'environ 35 mètres, trois «coudes» disparaissent...

Un travail de précision qui prend forcément du temps. Ce n'est qu'à 10 h 30 dimanche matin que le brancard quitte le puits de l'ASCO en direction de la lumière du jour, que la victime reverra cinq heures plus tard. Il doit en tout cas une fière chandelle à ses sauveteurs, qui ont fait preuve d'une haute technicité et d'un sang-froid remarquable.

Joël MAMET

ER du 21.03.1991



La civière sort du gouffre grâce à un système de balancier produit par les secouristes suspendus dans le vide.

Photos Pierre MATHIS

Mobilisation générale

Une bonne cinquantaine de secouristes civils, membres du Secours spéléo français (SSF) du Doubs, 12 gendarmes du groupement du Doubs et de la compagnie de Besançon sous les ordres du colonel Demange, 15 pompiers dont 4 spécialisés dans ce type d'intervention : ce sont au total près de 80 hommes (et... quelques courageuses jeunes femmes du SSF) qui se sont relayés sur le terrain dès la fin de journée de samedi jusqu'à hier après-midi.

Leur travail n'est d'ailleurs pas fini. Quand on sait que le seul puits d'entrée comptait, aux dires de Bertrand Blanchet, du club spéléo de Montrond-le-Château, 600 mètres de corde et une bonne centaine de mousquetons, il ne faut pas oublier les très longues et ingrates heures de rangement et de nettoyage, loin des caméras...

Cela fait deux ans, en tout cas, qu'aucun accident conséquent n'était survenu dans le Doubs. Le dernier remonte à avril 92, dans le gouffre de Mouratey près d'Arc-sous-Cicon, qui retint trois personnes bloquées par des crues souterraines pendant tout un week-end.

« D'habitude, ils attendent le week-end de Pâques. Cette fois, ils ont 15 jours d'avance » commentaient avec ironie la vingtaine de badauds qui ont assisté au sauvetage hier, en parlant des spéléos qui se

font prendre au piège de la nature. Inévitablement, la polémique concernant le coût de telles interventions va refaire surface, elle aussi... Hier en tout cas, ni Patrick Pelaez ni Patrice Duboulay n'ont voulu avancer le moindre chiffre. Faisant par contre remarquer, pour ramener les choses à leurs proportions, que l'année 93 a certes vu en France un total de 30 interventions de secouristes pour des accidents de spéléo. Mais elles furent 3.000 en montagne, et 10.000 sur les plages, pour venir en aide à des alpinistes ou plaisanciers amateurs en difficulté.

La législation en vigueur prévoit en tout cas que la commune où se produit l'accident doit en assumer le coût. Elle se fait en principe aider par d'autres collectivités locales (région, département), et par l'assurance des victimes.

Les habitants de Malbrans (110 âmes) n'ont en tout cas pas ménagé leurs peines pour faciliter la tâche des sauveteurs. La mairie a été transformée en PC de crise et assez vite recouverte de boue... Et on retiendra entre autres images de ce week-end celle du maire, René Petitjean, chargé de sandwiches et de boissons chaudes dès les premières heures de la nuit samedi.

J.M.

SPELEO-SECOURS Article extrait de VU DU DOUBS

Les spéléos : Saint-Bernards des souterrains

Le Spéléo Secours Français du Doubs prévient les accidents et forme des sauveteurs pour la sécurité des spéléologues dans 5000 gouffres et grottes.

Notre département calcaire, que l'on a coutume de comparer à un gruyère du fait de son important réseau hydrographique souterrain et de ses innombrables cavités, est un paradis pour les spéléos de France et de Navarre.

Pourtant, Le Doubs ne connaît en moyenne que 4 interventions-secours par an pour plusieurs dizaines de milliers de sorties souterraines.

Depuis 1988, le département s'est structuré en association de secours : le Spéléo secours français (SSF 25*), qui compte à ce jour soixante adhérents bénévoles, tous "spéléos" confirmés.

Le SSF 25 s'est donné pour mission de développer la prévention des accidents, de former en pratique les sauveteurs, et de porter secours à toute personne en milieu souterrain.

Depuis sa création, le SSF 25 a porté secours, parfois avec l'aide d'équipes de renfort venues de départements limitrophes et le SDIS, à une trentaine de personnes, pour la plupart des touristes étrangers à la région. Ces inter-



ventions ne s'improvisent pas : tout un dispositif, en hommes et matériel, acquis notamment grâce à des subventions du Conseil général, est déployé pour chaque sauvetage.

Grâce à des techniques adaptées, le SSF 25 peut intervenir dans de multiples cas de figure : évacuation d'un blessé dans un puits et dans des galeries accidentées, transport d'une civière dans une rivière souterraine ou dans des cascades, franchissement de passages noyés (siphons), sauvetage de personnes prises dans des éboulis ou au-delà de passages très étroits, sauvetage en milieu toxique, assistance médicale.

Sur le terrain

En cas d'alerte, le maire relayé par le préfet, responsable opérationnel, prévient gendarmes, pompiers et spéléologues. Le secours souterrain est rapidement organisé par le conseiller technique nommé par le préfet, en accord avec le commandant des opérations de secours, et le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours) est chargé de le mettre en oeuvre. En peu de temps, tous les moyens adaptés au type de secours

envisagé sont déployés.

Médecins, plongeurs, artificiers et sauveteurs spéléologues civils ou sapeurs-pompiers spécialisés peuvent alors intervenir. Le coût des secours est à la charge de la collectivité ou de l'assurance du sportif, conformément à la loi française.

"La spéléologie n'est pas une activité à risque," explique Didier Pasian, président de SSF 25. "Tout spéléo averti y trouve une part d'aventure et d'exploration". Ce sport a également une vocation scientifique : il apporte gratuitement aux collectivités locales des informations précieuses pour l'économie et la préservation de leurs ressources en eau.

* Créé en 1977 par la Fédération française de spéléologie, le Spéléo secours français (SSF) est un organisme conventionné par le ministère de l'Intérieur.

Conventions

Afin de régir les relations entre le Spéléo-secours civil et le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS), deux conventions à caractère technique et financier ont été signées en janvier dernier :

- la première, entre André Cuinet, vice-président délégué du Conseil général et président de la commission administrative du SDIS, et Patrick Pélaez, conseiller technique départemental, précise les modalités d'intervention du SDIS au profit du Spéléo-secours civil ;
- la seconde à caractère technique établit la répartition des compétences opérationnelles. Elle a été signée entre le préfet, André Cuinet et Claude Paris, président du Comité départemental de la Fédération française de spéléologie.

VU DU DOUBS 27

Contacts

Pratique de la spéléologie : Comité départemental de spéléologie, Claude Paris, 6, Impasse des Arbues 25420 Voujeaucourt. Tél. 81.98.45.58
Secours : Didier Pasian, président de SSF 25, 16, chemin de l'Ecole 25320 Bissy. Tél. 81.57.29.01. ; Patrick Pélaez, conseiller technique du préfet, 10, rue de la Légion Romaine 25410 Saint-Vit. Tél. 81.87.58.16. ; Le COG (Centre opérationnel de gendarmerie). Tél. 17 ou 81.54.76.76. ; Centre opérationnel départemental d'incendie et de secours. Tél. 18 ou 81.66.31.18.

COMMANDE DE CARBURE

Cet arrivage est prévu pour le début de l'automne. Sauf incident particulier, le fût de 110 Kg devrait coûter aux alentours de 700 ou 750 F00 et, ce qui, à titre indicatif, ferait 450 F 00 port compris les 70 Kg.

Si vous êtes intéressés, prévenez Benoît DECREUSE qui vous inscrira sur la liste. Dès que le prix sera fixé vous en serez averti et il vous suffira alors de confirmer votre commande en envoyant votre chèque. Le carbure arrivera peu de temps après à Montrond le Château. Les fûts devront être alors retirés rapidement.



STAGE TECHNIQUE

24 et 25 SEPTEMBRE PROCHAIN
au REFUGE SPELEO DE MONTROND LE CHATEAU
STAGE TECHNIQUE
de Formation

pour des spéléos déjà autonomes, et soucieux d'accroître leurs connaissances



Inscription auprès de Thierry TISSOT, 9 rue Ernest Nicolas, 25110 BAUME LES DAMES, 81 84 03 98

QUELQUES DATES

9 au 16 Juillet; Stage initiateur dans le Jura

Samedi 10 Septembre, Réunion des cadres et brevetés de Franche-Comté

Dimanche 25 Septembre ; Opération de nettoyage à la Goule de Captiot

Samedi 5 et Dimanche 6 Novembre ; Rassemblement Régional Spéléo

Vendredi 11 et Samedi 12 Novembre, journées d'étude de l'EFS à DIJON

27 et 28 Novembre, Week-end de Connaissance du Karst pour ceux et celles qui préparent l'initiateur"

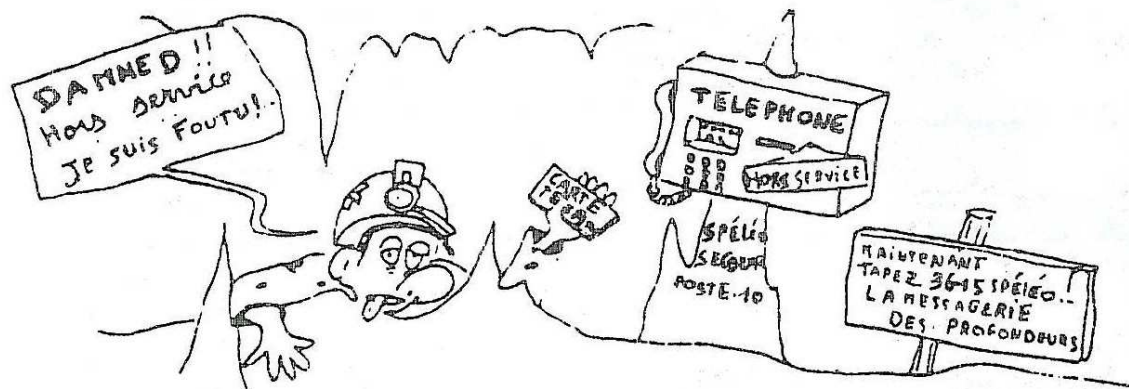
Ces dates vous sont données sous réserve de confirmation par les instances organisatrices.

CONGRES EN SUISSE

En 95 aura lieu le 10ème congrès National de Spéléologie de Suisse

En 97 aura lieu le 12ème CONGRES INTERNATIONAL de SPELEOLOGIE, une manifestation unique, à deux pas de chez nous. : LA CHAUD DE FOND

Si vous êtes intéressés par ces rencontres, envoyer les bulletins ci-joint aux clubs concernés



SOCIÉTÉ SUISSE DE SPÉLÉOLOGIE (SSS) • COMMISSION DE SPÉLÉOLOGIE DE L'ACADÉMIE SUISSE DES SCIENCES NATURELLES

10^e Congrès National de Spéléologie
6 - 8 octobre 1995

Breitenbach (Regio Basiliensis)

1^{re} CIRCULAIRE



Au cours des dernières années, notre congrès national est devenu de plus en plus européen. Les amis venus à Charmey depuis 12 pays différents nous ont rappelé, s'il était encore besoin, l'importance des contacts au-delà de nos frontières. C'est pour cette raison que nous désirons inviter nos amis spéléos de l'étranger à participer à notre congrès. En principe, le congrès est ouvert à tous ceux qui s'intéressent au monde souterrain (grottes ou mines).

SSS-Bâle et AGS Liestal

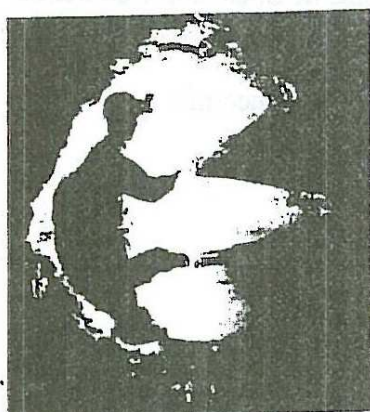
Présentation du site du congrès

Regio Basiliensis: Le «Dreiländereck», pays des trois frontières entre l'Allemagne, la France et la Suisse, est connu pour sa richesse culturelle et ses paysages variés, qui vont des collines de la plaine du Haut-Rhin et de l'Alsace aux longues chaînes du Jura plissé et du Jura tabulaire, en passant par les plateaux calcaires du Dinkelberg.

Laufonnois: Au sud de Bâle, le cours sinueux de la Birse serpente à travers la bordure septentrionale du Jura. Ce paysage pittoresque est composé de vallées profondes et de cluses qui s'ouvrent à Laufon sur une plaine fertile.

Breitenbach se trouve en bordure de cette plaine, à 25 km des portes de Bâle. L'infrastructure moderne dont nous pourrions disposer nous permettra de tout organiser au même endroit.

Karsts et grottes: dans le voisinage immédiat s'étend une zone forestière comportant divers phénomènes karstiques et cavités. Les grottes du Laufonnois sont l'objet du troisième volume de l'Inventaire Spéléologique de la Suisse, qui sera publié en 1994. Plusieurs excursions y seront organisées.



Grotte principale dans la «Versturzzone». Photo: Urs Widmer

Le programme du congrès

**Pré-congrès: mercredi - jeudi,
4 - 5 octobre 1995**

- Manifestations concernant divers thèmes, dont un des plus importants sera «l'analyse de l'eau en spéléologie». Nous attendons vos propositions.
- Excursion de deux jours dans les mines des environs de Bâle.
- Petites excursions thématiques dans la région, incluant divers sites archéologiques. Ces excursions seront un complément à l'inventaire spéléologique du Laufonnois, qui sera publié avant le congrès.

**Congrès principal: vendredi - dimanche,
6 - 8 octobre 1995**

- Conférences sur les recherches en cours, résultats d'expéditions, matériel et techniques, travaux scientifiques, etc.
- Série de conférences de la Société Suisse d'Histoire des Mines.
- Série de conférences de la Commission UIS «Archéologie et spéléologie», récemment fondée.
- Discussions sur le problème des remoiements karstiques et les paléoclimats.
- Expositions et posters.
- Concours.
- Colloques et discussions.
- Présentations de diapositives, de films et de vidéos.
- Banquet traditionnel le samedi soir.
- Séance de comité de l'Union Internationale de Spéléologie (UIS), préparation du congrès international.

**Post-congrès: lundi - mercredi,
9 - 11 octobre 1995**

- Grandes et petites excursions, camps dans le Jura, la région du Dinkelberg (D) et dans les Préalpes (région du Hochtant - Sieben Hengst).

Les derniers congrès ont été marqués par le manque de temps disponible pour les contacts personnels. Nous allons tenter d'y remédier de la manière suivante:

- le vendredi après-midi sera intégré au programme du congrès.
- pour les personnes arrivées en cours de congrès, un résumé des premiers jours sera présenté le samedi matin.
- les diverses activités seront groupées en blocs, séparées par des temps libres destinés aux contacts et discussions.

Situation géographique



Votre contribution à la réussite du congrès

Nous, la SSS-Bâle et l'Arbeitsgemeinschaft für Spéléologie de Liestal, nous occupons de l'infrastructure et du déroulement du congrès.

Les activités du congrès sont cependant tributaires de vos contributions:

- Conférences. Présentation des dernières découvertes, vos développements de techniques et matériel, conférences spécialisées sur la speleo, les mines, la protection des cavernes, etc.
- Posters. Une grande place y sera réservée.
- Expositions. Nous disposerons de salles à cet effet.
- Stands d'information et de vente de livres, matériel, etc.
- Projections de diapositives, de films et de vidéos.
- Concours de photos, inventions, etc.
- Colloques, tables-rondes, séminaires, groupes de travail sur divers thèmes actuels, surtout pendant le pré-congrès, en partie pendant le congrès principal.

Nous comptons sur vos contributions!

L'inscription pour les conférences, posters, films, diapositives et pour les stands se fera par la deuxième circulaire, qui sera envoyée au début de 1995. Par contre, nous attendons déjà vos propositions concernant d'éventuels séminaires, discussions, etc. ou tout autre point d'organisation, que vous voudrez bien faire parvenir au comité d'organisation le plus tôt possible.

Adresse de contact:

Schweizische Gesellschaft für Höhlenforschung, Sektion Basel, Case postale, CH-4003 Bâle, Suisse

Oui je suis intéressé par le 10^e Congrès National de Spéléologie et j'aimerais recevoir la deuxième circulaire.

Nom: _____

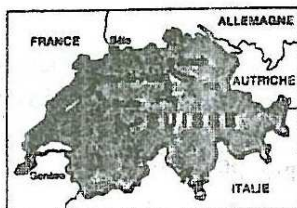
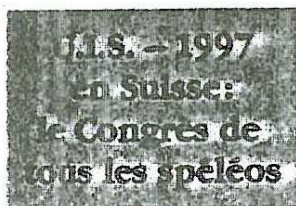
Prénom: _____

Adresse: _____

N° postal et lieu: _____

Pays: _____

Je désire présenter une communication sur les thèmes suivants: _____



QUEL CONGRÈS ?

Au sein de la spéléologie suisse, il n'y a pas de professionnels, et le terme de «spécialiste» n'a pas cours: c'est peut-être cela qui explique la facilité de rencontre et de dialogue entre spéléologues explorateurs et spéléologues scientifiques, pour autant que cette distinction ait un sens.

Le Congrès U.I.S. - 1997 (Union Internationale de Spéléologie) en Suisse sera donc le congrès de la rencontre et du dialogue! Communications scientifiques sérieuses, explorations passionnantes et fêtes nocturnes fraternelles sont les aspects complémentaires de la spéléologie que nous aimons et que nous vous invitons à venir partager ensemble.

Nous vous proposons que l'été 97 soit une grande fête internationale de la Spéléologie: symposiums spécialisés et exposition populaire itinérante, assemblées officielles et cinéma spéléo dans les grandes villes de Suisse, expositions thématiques et concours variés dans le cadre du Congrès, rencontre des langues et projets de camps internationaux futurs...

Et tout ceci dans un petit pays qui a la chance d'abriter des karsts superbes, de receler des cavités renommées et de posséder une société spéléologique plus que cinquantenaire. Mieux encore: à nos frontières, d'autres karsts, grottes, gouffres vous attendent chez nos amis français, allemands, italiens, autrichiens...

Programme provisoire

- 27.07 - 09.08 Camps pré-congrès et excursions scientifiques.
- 07.08 - 09.08 Festival multimedia.
Dates ouvertes pour les colloques spécialisés.
- 10.08 - 16.08 Assemblées et 12^e Congrès de l'U.I.S.
- 17.08 - 20.08 Dates ouvertes pour les commissions U.I.S. et les colloques spécialisés.
- 17.08 - 27.08 Camps post-congrès et excursions scientifiques (en collaboration avec le congrès de Bologne).
- 28.08 - 03.09 4^e Congrès de Géomorphologie à Bologne (I).

Adresse du Congrès:

12^e Congrès international de spéléologie
Case postale 4093
CH-2304 La Chaux-de-Fonds 4

Oui je suis intéressé par le 12^e Congrès International de Spéléologie et j'aimerais recevoir la première circulaire.

Nom: _____ Prénom: _____

Adresse: _____

N° postal et lieu: _____

Pays: _____

Je suis intéressé par les sujets suivants: _____

Je désire travailler pour le Congrès: _____

Langues parlées ou écrites: _____

A renvoyer à: 12^e Congrès international de spéléologie, case postale 4093, CH-2304 La Chaux-de-Fonds 4

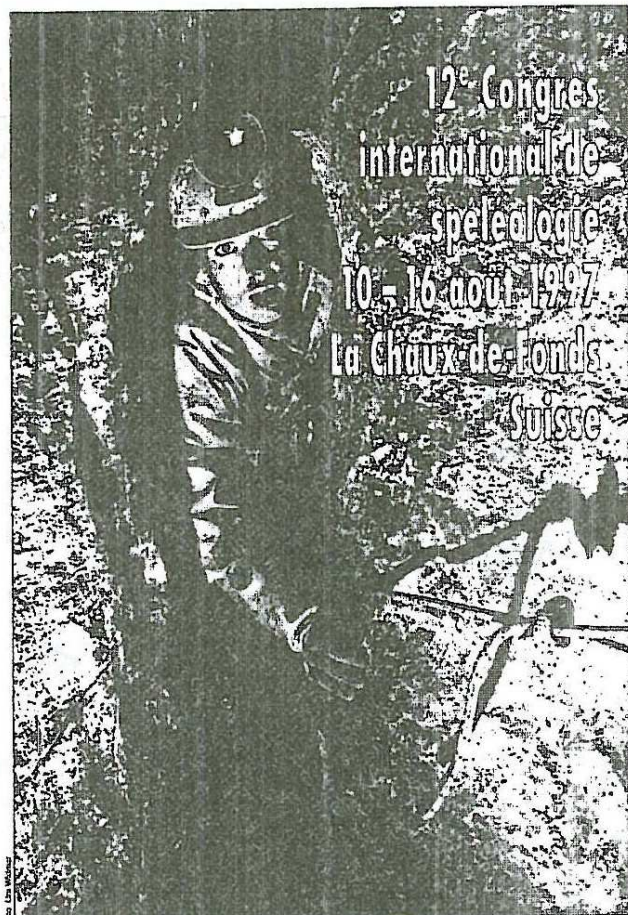
QUEL PROGRAMME ?

7 jours de congrès dans une petite ville de Suisse:

- une soirée d'ouverture en forme de feu d'artifice;
- des assemblées et réunions de commissions U.I.S. avec traductions simultanées;
- des ateliers où des spécialistes répondent aux demandes des spéléos;
- des expositions pour tous: livres, sciences, timbres, ...
- des communications traitant de tous les aspects de la spéléologie;
- des colloques thématiques variés avant, pendant et après le Congrès;
- des concours de films cinéma et vidéo, de photos, de diaporamas, de topographies, d'inventions techniques, de bandes dessinées, de chansons spéléo, ...
- pour la détente des congressistes, chaque jour, des visites de cavités locales à la carte;
- pour les accompagnateurs curieux, chaque jour, un programme touristique varié;
- pour le repos des familles, un jardin d'enfants, avec activités souterraines aussi;
- partout en Suisse, la projection des meilleurs films spéléo du Monde;
- des soirées à vous faire oublier de dormir pendant une semaine;
- des transports faciles et gratuits pour toutes les activités proposées, un service de location de voitures disponible sur place;
- des réservations d'hôtel faciles et sûres;
- tous les jours: le Journal du Congrès, pour savoir que choisir;
- des Actes du Congrès et des Colloques spécialisés;
- un banquet pour tous dans la grande tradition;

des camps pré- et post-congrès aux 4 coins de la Suisse et au-delà:

Des clubs de Suisse et des pays voisins vous proposeront, à des prix économiques, des camps spéléos sur les massifs qu'ils explorent. Chacun pourra ainsi découvrir les grands réseaux alpins dont la littérature spéléologique parle tant. Ces camps pourront être le point de départ de futurs échanges inter-clubs au-delà des frontières et des mers.



RESPONSABILITE PENALE

Une nouvelle loi vient d'apparaître dans le complexe législatif français. Une association, QUELLE QUELLE SOIT (même hors spéléo) (Assos. Sportive mais également culturelle, financière, ...)), et son président peuvent être poursuivis pénalement pour des actions réalisées par les membres de la dite association.

Quelques explications.

Il y a responsabilité CIVILE et responsabilité PENALE.

Exemple : Si un pneu de votre voiture éclate et que vous écrasiez un piéton, vous êtes responsable, mais si le dit pneu était a priori en état, votre responsabilité est dite CIVILE : vous n'avez rien fait directement pour provoquer cet accident. Votre assurance RESPONSABILITE CIVILE prendra en charge les frais liés à cet accident regrettable.

Si, par contre, vous êtes ivre et que vous écrasiez un piéton vous êtes totalement responsable. Vous risquez une peine C'est votre RESPONSABILITE PENALE (amende, prison, ...) et aucune assurance ne couvrira cette peine que vous devrez assumer normalement seul.

Depuis peu, donc, un club et ses dirigeants peuvent être également poursuivis de manière pénale pour les fautes dont l'un des membres serait responsable.

Ceci doit provoquer les responsables d'association à accroître la sécurité des activités.

Les clubs ont, normalement, une assurance responsabilité civile.

Du point de vue de la responsabilité pénale, le comité directeur et le président de chaque club doivent, bien sûr, se garantir et se couvrir contre tout risque de poursuite En conséquence pour faire face à cette nouvelle loi, informez les membres de votre club. Que chacun pratique la spéléologie en respectant les règles de sécurité liées à l'activité. Ces règles peuvent être acquises au cours des stages de formation. Plusieurs ouvrages traitent également du sujet. Rappelez **QU'IL APPARTIENT A CHACUN DE SE FORMER ET DE S'INFORMER.**

Pour l'encadrement, on se conformera aux recommandations Fédérales ci-jointes.

Chacun doit accepter le risque inhérent à l'activité.



SPÉLÉOLOGIE ET SÉCURITÉ

dans les centres de placement hébergeant des mineurs à l'occasion des vacances scolaires, des congés professionnels et des loisirs.

RECOMMANDATIONS DE LA FÉDÉRATION FRANÇAISE DE SPÉLÉOLOGIE

La spéléologie suppose une pédagogie de l'initiative et de la responsabilité, impliquant la connaissance et l'acceptation de risques inhérents au monde souterrain. La pratique de cette activité ne peut être enfermée dans une réglementation tatillonne qui la viderait de tout intérêt.

La spéléologie est une activité de pleine nature et, à ce titre, la Fédération Française de Spéléologie fait sienne les orientations suivantes :

« Les activités de pleine nature se caractérisent par :

- Le cadre naturel dans lequel elles se pratiquent plein d'incertitude, de changements et de nécessité d'adaptation ;
- Les déplacements, la vie de groupe et les contacts avec l'environnement qu'elles occasionnent ;
- L'engagement physique qu'elles exigent.

« Ces activités sont considérées comme des moyens d'éducation mis au service d'une formation globale. Il ne s'agit pas d'enseigner une discipline, mais d'animer une activité physique de pleine nature dans le milieu original et spécifique des centres de vacances et de loisirs.

« L'animateur qui conduit cette activité, sous la responsabilité du directeur, au sein d'une équipe doit :

- Mettre en œuvre les processus d'intégration de cette activité dans le cadre d'une animation globale ;
- Disposer d'un niveau technique lui permettant de maîtriser les situations que peut rencontrer le groupe qu'il animera ;
- Assurer l'application stricte et permanente des règles de sécurité. Lorsque ces activités présentent un degré réel de complexité technique lié à la présence d'un risque à maîtriser, l'encadrement doit être adapté au niveau des difficultés pouvant être rencontrées. Selon ce niveau, il est fait appel :

... soit à un animateur justifiant d'une compétence ;

... soit à un spécialiste. » (Travaux de la Commission Technique et Pédagogique des Centres de Vacances et de Loisirs).

Sous terre, le moindre incident peut devenir accident. Les mesures et recommandations proposées vont dans le sens d'une pratique la plus libérale possible dans de bonnes conditions d'éducation et de sécurité.

En raison de l'extrême diversité des cavités, et dans un souci de simplification, la Fédération Française de Spéléologie propose une classification en quatre groupes :

- **Classe I :** Caverne aménagée pour le tourisme.
- **Classe II :** Cavité ou portion de cavité du type « grotte horizontale » pouvant présenter quelques passages étroits, et ne nécessitant aucun matériel autre qu'un dispositif d'éclairage.
- **Classe III :** Cavité ou portion de cavité dont le total des verticales n'excède pas quelques dizaines de mètres (en plusieurs puits distincts de préférence). En cas de présence d'eau, celle-ci doit être calme et peu profonde (absence de risque de crue).
- **Classe IV :** Autres cavités.

COMPÉTENCES SOUHAITÉES EN FONCTION DE CE CLASSEMENT :

- **Classe I :** Aucune qualification particulière.
- **Classe II et Classe III :** Il est souhaitable qu'un membre au moins de l'encadrement habituel ait acquis la qualification spéléologie, ou soit initiateur fédéral. Si tel n'était pas le cas, et qu'il doive être fait appel à un cadre extérieur au groupe, il serait bon que ce dernier soit titulaire d'un brevet de Moniteur Fédéral.
- **Classe IV :** Autant que possible confier le groupe à un Moniteur Fédéral.

ORGANISATION DES SORTIES :

Essentiellement pour des raisons de sécurité, la Fédération

Française de Spéléologie recommande l'observation des points ci-après :

- Reconnaissance préalable de la cavité.
- Renseignements sur le régime hydrologique et les conditions météorologiques.
- Communication au Centre de l'itinéraire et des horaires approximatifs.
- Ajustement de la durée du séjour sous terre en fonction du type de cavité, de l'âge et du nombre de participants, de leur niveau technique, de leur condition physique et de leur équipement individuel.
- Encadrement du groupe par deux adultes et limitation à huit des participants si les difficultés doivent trop ralentir la progression.
- Casque et éclairage efficaces indispensables.
- Matériel de secours adapté au type de cavité (ensembles poulie-bloqueur, couverture de survie, corde supplémentaire...).
- Adjonction systématique d'un sac à déchets afin d'enseigner une pratique spéléologique soucieuse du respect de l'environnement.

La sécurité des participants et la protection du milieu souterrain doivent être les préoccupations essentielles du responsable.

La présence d'un Moniteur Fédéral est certes toujours souhaitable, l'exiger équivaudrait toutefois à limiter fortement la pratique de la spéléologie dans les Centres de Vacances et de Loisirs.

La « Qualification Spéléologie » correspond à une formation beaucoup moins complète que celle du monitorat fédéral. Mais cette formation spécifique permet à l'animateur d'agir au sein d'une équipe éducative, de respecter les règles d'orientation de l'activité et de savoir passer le relais à un autre responsable là où s'arrête sa compétence.

Les stages qui donnent lieu à l'attribution de la « Qualification Spéléologie » peuvent être organisés conjointement par des associations habilitées par le Ministère du Temps Libre, Jeunesse et Sports et la Fédération Française de Spéléologie. Ces organismes peuvent communiquer sur demande le programme et le calendrier des stages de formation de cadres. Ils invitent organisateurs, directeurs et animateurs à prévoir un plan de formation et d'équipement permettant une pratique plus harmonieuse de la spéléologie en Centres de Vacances et de Loisirs.

Texte élaboré lors des IX^e Journées d'Étude Nationales de l'École Française de Spéléologie, les 14 et 15 novembre 1981 à Mâcon, en collaboration avec :

- les C.E.M.E.A. (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Éducation Active)
- la L.F.E.E.P. (Ligue Française de l'Enseignement et de l'Éducation Permanente)
- la J.P.A. (Jeunesse au Plein Air - Confédération des Œuvres Laïques de vacances d'enfants et d'adolescents)
- les Enseignants des Centres Nationaux d'activité de pleine nature (C.N.S.P.N. Chalain et Vallon Pont d'Arc).

Texte adopté par le Conseil d'Administration de la Fédération Française de Spéléologie, le 24 janvier 1982, à Paris.

ECOLE FRANÇAISE DE
SPELEOLOGIE

23 rue de Nuits
69004 LYON

BAPAAAT

Voir information ci dessous

COUT

Pour le module obligatoire qui se déroule du 24 au 28 octobre 94 ou du 31 octobre au 04 novembre 94 : 900 F / semaine.

Pour la suite de la formation le coût sera établi en fonction du plan individualisé sur la base de 30 F / heures.

Les frais de pension et d'hébergement sont pris en charge par l'établissement pendant la durée de la formation au CREPS.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Les dossiers sont à retirer au CREPS. Date limite d'inscription :

1er septembre 1994

FINANCEMENT

Le CREPS est à la disposition des candidats pour leur permettre d'accéder aux différentes aides possibles :

• Demandeurs d'emploi

- Jeunes de 16 à 25 ans : Aides ASSEDIC ou Etat à travers le Crédit Formation Individualisé (10 places prévues sur le dispositif régional).

• Adultes : aides ASSEDIC ou Etat (contrats SIFE ou autre, via ANPE).

• Salariés

Financement direct des employeurs ou par les dispositifs mutualisateurs (FONGECIF - FAF) ou contrat de qualification.

PRESENTATION

Vous êtes à la recherche d'une formation professionnelle qui vous prépare à un métier attrayant ...

Vous êtes à la recherche d'une qualification vous permettant d'occuper un emploi saisonnier ...

Vous êtes titulaire d'un diplôme de niveau 4 (BEES 1) et cherchez à élargir vos compétences ...

Le nouveau diplôme de niveau 5 (BAPAAAT) vous permet d'exercer un métier d'animateur qui comprend les fonctions suivantes :

Accueillir, animer et gérer des groupes dans des activités sportives ou socio culturelles.

CONDITIONS D'ACCES

• être âgé de plus de 16 ans.

• avoir un niveau scolaire minimum (classe de 3ème ou CAP).

• avoir un bon niveau sportif général et un niveau de pratique minimum dans les supports techniques choisis (voir NIVEAU D'ENTREE),

• avoir participé à l'encadrement d'activités d'animation,

• réussir les tests d'entrée attestant du niveau demandé par le CREPS.

NIVEAU D'ENTREE et NIVEAU FINAL dans les SUPPORTS TECHNIQUES suivants :

V.T.T.

Pratiquer le vélo de manière régulière

Parcours de 15 kms, dénivelé positif 400 m. avec obstacles

ENVIRONNEMENT

Compétences à définir

Textes à venir

ESCALADE

5 sup. après travail en site aménagé

6a en tête et à vue en site naturel

SPELEOLOGIE

Autonomie en cavité équipée de classe IV

Equiper en tête une cavité de classe IV. Maîtriser les techniques de dégagement

CANOE KAYAK

Pagale Bleue

Pagale Rouge Aisance classe 3

RAFT

Pagale Jaune

Pagale Rouge Navigation en classe 3 et 4

RANDONNEE EQUESTRE

Galop 5

Galop 6

PONEY

Galop 5

Galop 6

DELIVRANCE DU DIPLOME

Par le Directeur Régional de la Jeunesse et des Sports de Franche Comté.

DEROULEMENT

La formation se déroule en alternance, sa durée est variable selon les compétences acquises antérieurement.

4 phases :

⇒ Tests d'entrée et positionnement :

du 24 octobre au 04 novembre 94

⇒ A l'issue du positionnement, les compétences seront validées par un jury qui décidera des plans individualisés de formation,

⇒ Réalisation du plan de formation,

entre le 14 novembre et le 09 décembre 94 et le 24 avril et le 30 juin 95

Les stages en situation devront être réalisés dans la période du 1er janvier au 1er septembre 1995.

⇒ L'examen final comprenant la production du dossier professionnel, l'épreuve pédagogique et l'entretien avec le jury aura lieu

début juillet 95 ou début septembre 95

suivant l'avancement du plan de formation.



BAPAAAT

Brevet d'Aptitude Professionnelle Assistant Animateur Technicien

SUPPORTS TECHNIQUES

V.T.T. - ENVIRONNEMENT
et
ESCALADE - SPELEOLOGIE
CANOE KAYAK - RAFT
RANDONNEE EQUESTRE
PONEY

organisé par :

le CREPS de CHALAIN
24 octobre 94 / 1er septembre 95



CREPS CHALAIN 39130 DOUCIER
Tél 84 87 28 28 - Fax 84 25 76 05
Annexe : 27 rue Sancy BP 1983 25020 BESANCON Cdx
Tél. 81 41 25 25 - Fax 81 52 49 59

CONTENU DE LA FORMATION

• SUPPORTS TECHNIQUES :

La formation proposée par le CREPS privilégie — deux supports indissociables :

V.T.T.
et ENVIRONNEMENT

— qui peuvent être complétés par un support au choix parmi :

ESCALADE - SPELEOLOGIE
CANOE KAYAK - RAFT
RANDONNEE EQUESTRE
PONEY

• CONNAISSANCES GENERALES :

17 domaines de compétences :

Pratique d'une activité - Environnement social et humain - Environnement sportif et socio culturel - Connaissance et compréhension du public - Incidences biologiques de la pratique d'une activité - Connaissance de soi - Relation aux autres - Pédagogie - Comptabilité - Qualité Logistique - Communication - Expression écrite et orale - Nombres - Calculs et statistiques - Secrétariat et langue étrangère.

et pour l'option "Loisir tout public" proposée par le CREPS, il faut ajouter :

Audio visuel - Commercialisation - Utilisation de logiciels - Ecologie d'un milieu - Technique d'orientation - Matériaux sonores - Eclairages et matériaux visuels.

NOUVELLE DE L'EFS

Lu dans le dernier INFO-EFS N° 25

Au 31 décembre 1993 :

- 1445 spéléos sont titulaires d'une carte d'Initiateur

885 d'entre-eux sont encore fédérés, soit 61 %

- 232 spéléos sont titulaires d'une carte de Moniteur

178 d'entre-eux sont encore fédérés, soit 77 %

100 sont validés (ont encadré un stage depuis 3 ans)

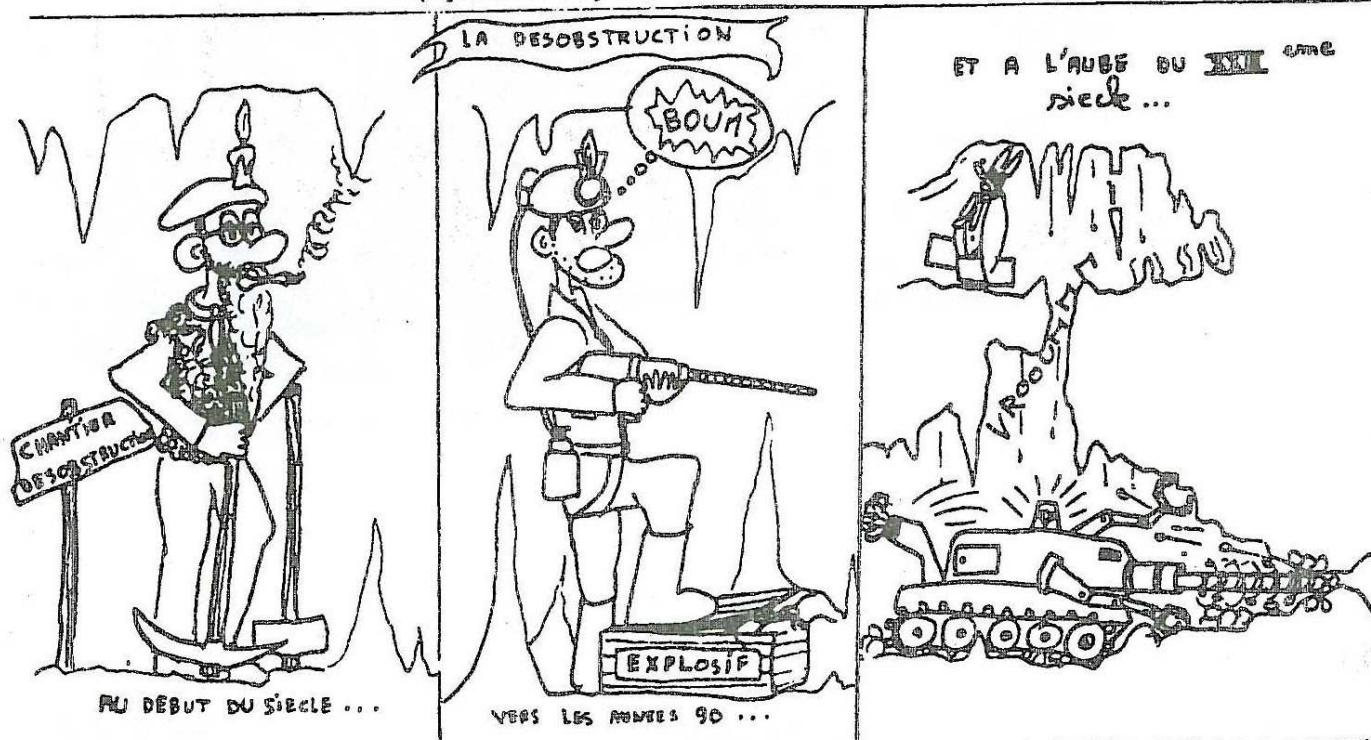
- 59 spéléos sont titulaires d'une carte d'instructeur

49 d'entre-eux sont encore fédérés, soit 83 %

L'ensemble des *brevetés actifs de l'EFS* se compose de

- 197 initiateurs,
- 87 moniteurs,
- 26 instructeurs.

(ayant renvoyé leur compte-rendu d'activités 1993)



CONGRES de la FFS

Vous en aurez le compte-rendu dans Spélunca. Sachez toutefois que le principe de la Compétition Souterraine est abandonné. Par contre, avec une courte majorité, les défenseurs du canyoning ont obtenu que la fédé réclame la délégation pour cette activité.

REVUE DE PRESSE

PATRIMOINE

Que faire de l'abri sous le château ?

Il avait été aménagé après le bombardement de Sochaux et muré à l'issue de la guerre.

ER du 13 avril 94

Les vieux Montbéliardais s'en souviennent bien : après le bombardement de Sochaux, le 16 juillet 1943, les Allemands s'étaient requis un abri pour la défense passive. A l'époque, on s'était rendu compte qu'il était possible d'en aménager un sans grande complication, directement

sous le château. Le travail dura plusieurs mois mais ne fut pas réellement compliqué. On se contenta, non de percer, mais de soustraire des lits de roche par strates.

L'ouvrage mesuré une soixantaine de mètres de long. Il part du parking derrière l'hôtel Moderne, à l'angle de la rue des Tours et de la rue de Belfort. Deux entrées de trois mètres de haut avaient été pratiquées à une dizaine de mètres d'intervalle et donnent accès à des couloirs qui se rejoignent en forme de « Y » en plein sous le château. L'une des branches aboutissait rue de la Schliffe en face de la ruelle communiquant avec la place Albert Thomas, à l'angle de l'Est Républicain.

Pour passer les canalisations

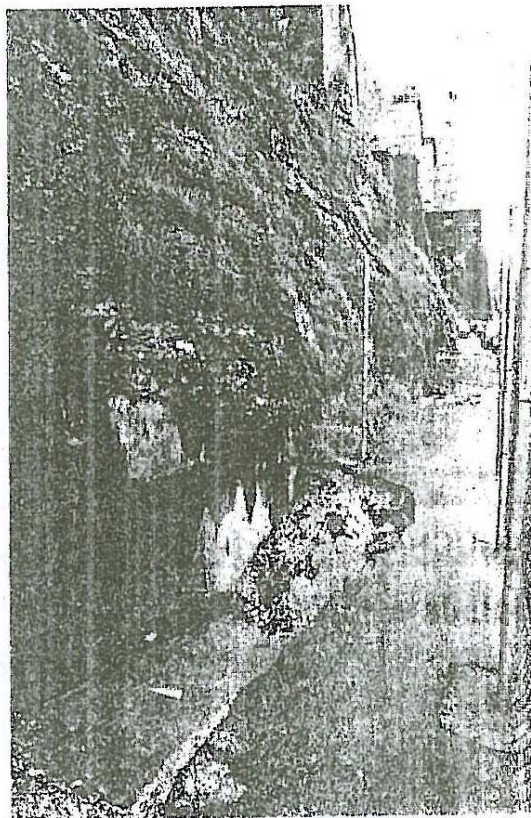
Ce souterrain pouvait abriter plusieurs centaines de personnes. Après la guerre, les enfants se lançaient, dans le noir, dans ces boyaux qu'on dut murer en raison des risques d'effondrement. D'ail-

leurs la partie passant sous le jardin de la rue du Château est depuis longtemps éboulée. On s'en rend compte en jetant un coup d'oeil sur la dénivellation du terrain.

Il y a quelques jours, les services techniques ont fait sauter le socle de béton, rue des Tours, qui obstruait l'entrée de l'abri. Les architectes chargés de la rénovation du château sont très intéressés par cette redécouverte. Envisageant la restructuration du pont-levis, ils doivent dériver les canalisations enfouies à cet endroit. La solution consisterait donc à détourner les tuyaux de ce site pour les mener jusqu'aux égouts en passant par cet abri désormais inutile.

Les études se poursuivent. Peut-être serait-il intéressant, avant de définitivement refermer la page d'histoire montbéliardaise, d'organiser pendant quelques semaines des visites guidées dans cet antre. Les lycéens et collégiens pourraient ainsi découvrir ce que fut le décor quasi quotidien de leurs aînés pendant la guerre...

Jean-Luc LE ROY



L'accès du souterrain est situé dans l'impasse de la rue des Tours mais l'entrée est interdite au public par mesure de sécurité.

BIP 1994

"Mélodie en sous-sol" pour Christian BRUGGER, spéléo passionné

*Christian BRUGGER,
responsable du bureau
du courrier, consacre
depuis l'âge de 15 ans
tous ses week-ends
à la spéléologie.
Emotions fortes,
découvertes et
dépaysement sont au
rendez-vous.
Parcours d'un homme
passionné.*

allez
kiki!



Christian, dans la grotte de la route de Morre.

Découvertes de grottes ou visites de cavités déjà connues, la spéléologie n'est pas un sport sans risques. Ainsi en témoigne cette expérience malheureuse : tombé dans un boyau hérissé de grès coupant, Christian BRUGGER s'est vu coincé, incapable de reculer ou d'avancer, pendant plus d'une heure ! Patience et adresse lui ont permis de se sortir de ce passage délicat.

tiens
tiens !!
↓

Si l'attrait pour l'aventure et le goût de l'escalade restent ses principales motivations, sa passion n'en demeure pas moins sérieuse : il effectue fréquemment des travaux pour le Service Régional d'Aménagement des Eaux et pour le Laboratoire de Géologie. La coloration est une des études qu'il pratique le plus : elle consiste à teinter l'eau d'un cours d'eau souterrain afin de constater une éventuelle résurgence dans les environs (parfois à une vingtaine de kilomètres !).

Cette collecte d'informations de géologues de terrain permet l'édition de "L'inventaire des circulations souterraines de Franche-Comté". Il participe également activement à la rédaction de "L'inventaire spéléologique du Doubs".

Féru de sciences géologiques, il n'hésite pas à voyager pour satisfaire sa curiosité : exploration d'une région du nord de l'Espagne, de l'Ardèche...

Désireux de faire découvrir la spéléologie aux néophytes, il a créé un club de spéléologie, "Les Spiteurs Fous"*, qui fait partie des activités de la Maison Pour Tous de la Grette. Fort d'une vingtaine de membres, le Club organise des explorations, à l'intention des débutants, dans une cavité-école à Montrond-Le-Château.

Avis aux amateurs !

* le spit est une cheville métallique qu'on fiche dans la roche pour assurer ses appuis.

il n'y en a que pour ceux !

PONT-DE-ROIDE

29/04/94

Spéléologie : douze stagiaires dans le gouffre

Un stage initiateur fédéral est organisé jusqu'à vendredi.



Les stagiaires et leurs formateurs.

Un stage initiateur fédéral est organisé par le comité régional de spéléologie de Franche-Comté, avec la collaboration de l'école française de spéléologie. Il accueille douze stagiaires de toute la France et est encadré par Henry Limagne, président de l'école française de spéléologie et instructeur, Marc Pelet, moniteur, Didier Caillol, moniteur et responsable du stage. Il se déroule jusqu'au 29 avril à la maison pour tous.

Ce stage a pour objectif de former des initiateurs spéléo, capables à leur tour de former des spéléologues en vue d'animer et d'encadrer des clubs de découverte de ce sport pour jeunes ou adultes.

Les activités se déroulent sur les falaises et dans les gouffres du plateau de Blamont et des environs. A l'issue de ce stage sera délivré le brevet fédéral d'initiateur spéléo.

Jeune femme bien sous
tout rapport cherche
préposés au tir pour
désob.
Ecrire journal N° 3469



LE DOUBS

ENVIRONNEMENT

Un SAGE pour veiller sur le haut Doubs et la haute Loue

Le Schéma d'aménagement et de gestion des eaux étendra son périmètre sur 201 communes.

Le Doubs et la Loue ne sont guère rivières fantasques si l'on veut les comparer à celles qui ont fait parler d'elles ces derniers temps.

La première, dans sa haute

vallée, se caractérise même par l'attitude opposée aux débordements qu'on reproche souvent aux cours d'eau : à savoir sa disparition complète sur une quinzaine de kilomètres à chaque étiage.

C'est le problème principal auquel le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) du haut Doubs et de la haute Loue pourrait tenter d'apporter solution, sans oublier évidemment les autres aspects destinés à assurer un équilibre à tous les domaines qui touchent au milieu aquatique.

Liaisons Doubs-Loue

Le SAGE figure parmi les instruments d'une gestion concertée des eaux prévus par la loi sur l'eau de janvier 92. Celui du haut Doubs et de la haute Loue doit associer les deux rivières en raison de

leur liaisons hydrogéologiques : son périmètre qui a été établi par la Direction régionale à l'environnement, est actuellement proposé à l'avis des communes avant approbation par le préfet.

Sont amenées à se prononcer quelques 201 villes et villages (dont 20 du Jura) situés sur le bassin versant du Doubs jusqu'au saut du Doubs inclus et le long de la Loue jusqu'au confluent avec la Furieuse, cette dernière étant incluse au périmètre.

La cohérence du secteur ainsi délimité l'est autant sur le plan géomorphologique (les plateaux calcaires karstiques) que socio-économique (les zones forestières et agricoles de montagne).

Une fois la zone définie, ce sera à une commission d'élus, d'utilisateurs et de représentants de l'Etat et d'établissements publics de définir les actions à y mener.

L'eau à partager

Cependant, les objectifs sont déjà connus.

Il y a d'abord la ressource en eau, qui intéresse aussi bien la vie quotidienne (la consommation) que l'économie et les loisirs (tourisme et pêche) et qu'il va falloir partager intelligemment sinon équitablement. C'est dans ce domaine qu'intervient le délicat problème des pertes du Doubs dont la solution concerne aussi la Loue.

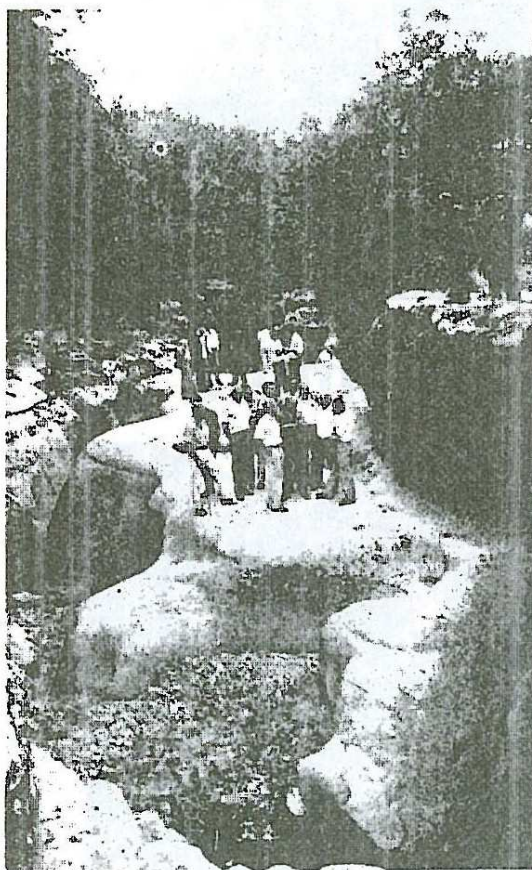
La qualité des eaux ensuite, qui pâtit d'une insuffisance notoire d'épuration, et pour ce qui concerne l'agriculture d'un défaut de capacité de stockage des effluents d'élevage.

Haut Doubs et haute Loue souffrent notamment d'un développement d'algues qui les a fait classer milieux prioritaires par l'Agence de l'eau.

Il y a enfin les milieux naturels (dont certaines zones, Remoray, vallée du Drugeon, sont déjà ou vont être en réserve) avec un riche potentiel halieutique hélas inhibé par l'eutrophisation, milieux qu'il va donc falloir restaurer.

A tous ces domaines, on attend donc que le Sage donne une belle image.

Pierre DORNIER



En 91, les élus constataient que les gorges du Doubs étaient à sec.

L'ISLE-SUR-LE-DOUBS

Découverte d'une cavité souterraine : commencement des premières explorations

Suite à la découverte d'une cavité souterraine à la ferme de La Verrière, commune de L'Isle (notre édition d'hier), les services de la préfecture ont dépêché sur les lieux, hier matin, Roland Brun, membre de l'équipe spéléo secours de la Protection civile du Doubs, afin de descendre dans la cavité et d'établir un rapport de constatation.

C'est ainsi que Roland Brun, spécialiste confirmé du monde souterrain, bien connu dans ce milieu, est descendu dans le puits d'une profondeur de onze mètres du niveau de la route. Il a constaté

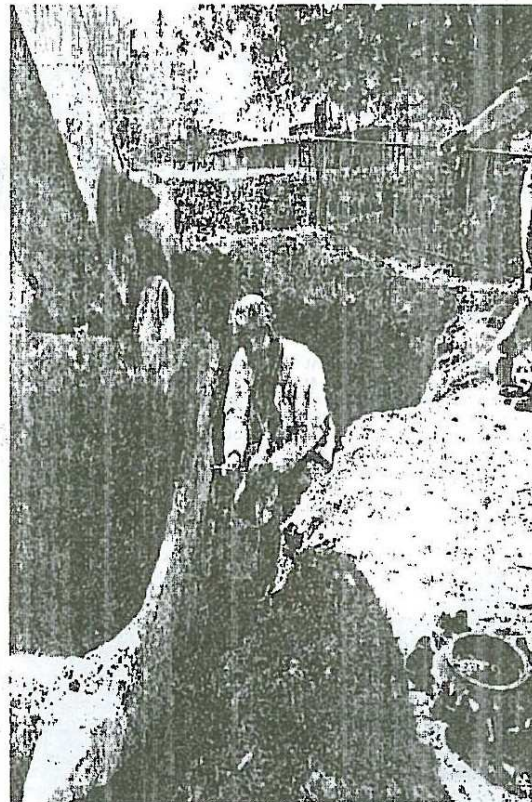
la présence d'une dalle de roche sous laquelle une cavité étroite se poursuit. M. Brun a confié lorsqu'il est remonté à la surface « que sous la dalle de roche il avait entendu la présence d'un courant d'eau qui, certainement, communique avec les combes de L'Isle et le réseau naturel de la rivière de Rang ».

Il a également signalé qu'il y avait énormément de marnes et que la présence de l'eau n'était pas rare au vu des parois extrêmement lisses. Pour la visite de la cavité, Roland Brun n'est pas allé plus loin pour le moment.

Mais la décision a été prise avec M. Streit, agriculteur et propriétaire du terrain, de continuer l'exploration au-delà de la dalle rocheuse.

Pour ce faire, M. Brun reviendra ce week-end avec une équipe de spéléologues du groupe de Rougemont; ensemble ils feront sauter à l'explosif la dalle de roche, afin de continuer à ausculter les boyaux.

Après ce travail, si la découverte n'est pas intéressante, le trou sera rebouché. Mais pas n'importe comment : avec de gros blocs de pierre, afin de ne pas bloquer l'écoulement de l'eau. Au contraire, si l'exploration se révèle intéressante, des propositions d'aménagement des lieux seront à décider par le propriétaire sur les bons conseils de M. Brun. Affaire à suivre.



On attend les résultats de l'exploration.

CLERVAL

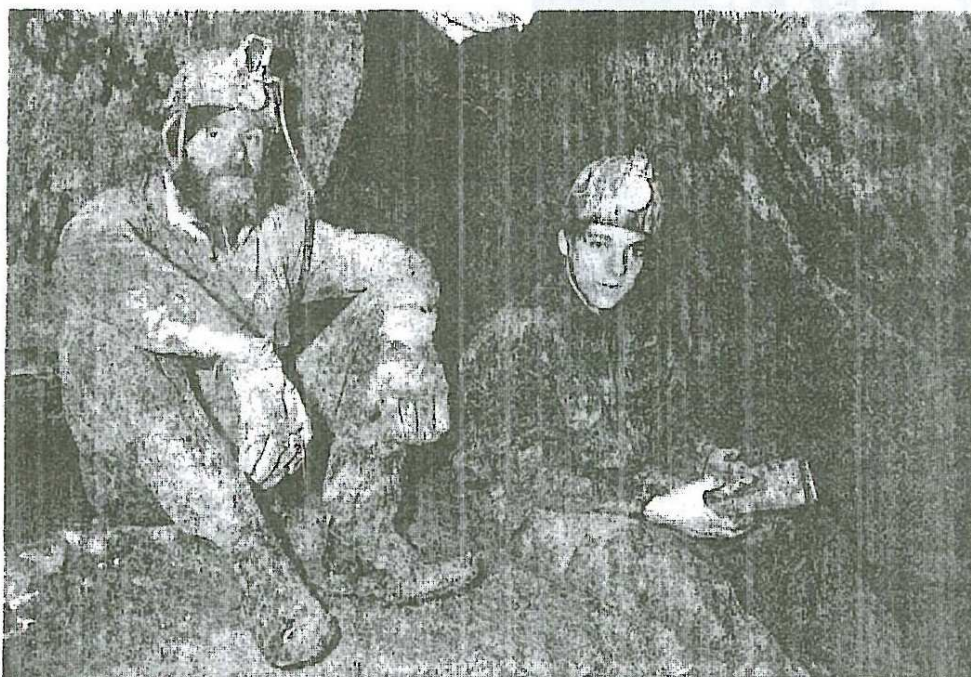
Les spéléos sortent de l'ombre

Le vendredi 22, à 20 h 30, salle du vieux château à Clerval, Roland Brun organise une soirée projection diapos sur les grottes de la région.

Au programme, les grottes de Pourpeville à Soye, Puis de Poudry à Crosey, Canton-Bersot à Fontaine, Romain, Lanans, la Croisotte à Fontenelle, Gondrenans-Monby.

Cet authentique spécialiste, dont le père, autrefois gendarme à Clerval, fut l'un des précurseurs de la spéléo dans le département, saura sans nul doute intéresser l'auditoire.

Si vous êtes intéressés par l'adhésion à un club spéléo, Roland Brun sera à même de vous donner tous les renseignements utiles.



Roland Brun (à gauche) de Valenigney, dans la grotte de Milopet, à Clerval; elle a été saignée et couverte de graffiti. (Photo « LE PAYS »)

Une cavité souterraine découverte près de l'Isle-sur-le-Doubs

29/04/94

Occupée à creuser avec un tracto-pelle et à poser des tuyaux pour les travaux d'adduction d'eau des fermes de la Grange et de la Verrière, l'entreprise Doudiers de Blussans a mis au jour hier, en fin d'après-midi une cavité souterraine apparemment très profonde à proximité de la ferme de la Verrière (commune de l'Isle-sur-le-Doubs) appartenant à la famille Streit.

Les gendarmes l'islois, appelés sur les lieux ont constaté la découverte et ont prévenu les services de la préfecture.

Ces derniers ont pris la décision de dépêcher sur les lieux dès ce matin une équipe de spéléo de Besançon afin d'explorer la cavité et ses galeries s'il y en a.

Le mystère sera bientôt élucidé.

Affaire à suivre.

ENVIRONNEMENT

Décharge sauvage à Montenois : la situation se débloque

Un accord de ramassage des ordures avec le district devrait intervenir. D'ici décembre, le dépôt clandestin devra disparaître.

BESANÇON. - Depuis un certain temps déjà, les associations de défense de l'environnement du pays de Montbéliard attirent l'attention des autorités sur l'existence d'une décharge sauvage à Montenois. Il s'agit en fait d'un dépôt déjà ancien, datant de dix années, et qui continue à fonctionner en dépit d'un arrêté préfectoral qui le met hors la loi. Installé sur une doline (cuvette circulaire en région calcaire), il fait l'objet de fréquents incendies et provoque la pollution tant du réseau des eaux souterraines que de l'atmosphère.

Le maire de la commune, M. Daniel Jeannin, vient donc d'être poursuivi devant le tribunal pour répondre de cette situation, à laquelle, malgré différentes injonctions, il n'a pas été apporté de solution. Il explique qu'au regard d'un budget limité de petite commune, sa municipalité a dû faire un choix dans ses investissements relatifs à l'environnement et qu'elle a d'a-

bord opté pour la mise en oeuvre d'un réseau d'assainissement de tout premier ordre.

« Montenois a doublé sa population depuis 1979, explique le maire et c'est pourquoi il nous a semblé important de réaliser en tout premier lieu la collecte des eaux usées. Nous avons investi 1.300 millions de centimes en 10 ans et nous avons été l'une des premières agglomérations de Franche-Comté à établir un réseau séparatif pour le recueil des eaux usées.

Nous arrivons à la 17^e place des communes du département en ce qui concerne la propreté. Depuis 1991, nous nous penchons sur le problème des ordures et nous avons la volonté de trouver une solution... Diverses possibilités ont été envisagées et, dernièrement, nous nous sommes mis en relations avec le district de Montbéliard pour réaliser le ramassage des ordures. Un accord vient d'intervenir et à compter du 1^{er} juillet prochain, ce sera chose faite. Par ailleurs nous avons ac-

quis un tracto-pelle qui devrait nous permettre par la suite de combler progressivement la décharge et de reboiser le lieu. »

Un plan départemental

Les décharges, un problème que connaît bien le représentant de la société d'histoire naturelle du pays de Montbéliard.

« En 1991, dit-il, l'inventaire des décharges du Doubs faisait état de 950 décharges pour 450 communes, soit plus de deux décharges par communes, ce n'est pas concevable ! »

Le procureur, Mlle Florence Otthoffer, explique pourquoi le maire de Montenois a été poursuivi. « Malgré les injonctions qui lui ont été faites, il n'a pas respecté la législation en vigueur. Or, il existe un plan départemental précis auquel toutes les communes doivent se soumettre et qui prévoit qu'en l'an 2002, il n'y aura plus aucune décharge

autre que celles réservées aux déchets ultimes (qu'on ne peut plus traiter) avec impossibilité d'infiltrations dans le sol. Une condition indispensable si l'on veut protéger la nappe phréatique »

Me Dufay, l'avocat de M. Jeannin regrette que ce dernier soit encore poursuivi dans le cadre de l'ancien texte, le nouveau code donnant la possibilité de renvoyer la commune elle-même devant la justice, cette dernière pouvant être sanctionnée sans que le casier judiciaire de son maire n'en souffre.

Si cette nouvelle formule n'était pas possible, les poursuites ayant été engagées avant l'application du nouveau code, les juges ont néanmoins donné une satisfaction à la défense en décidant de repousser leur décision au 1^{er} décembre prochain, le temps pour eux de vérifier si les promesses du maire ont bien été tenues et de le juger en conséquence.

Annette VIAL

Vingt mille ans sous les mers

Récemment découverte par le plongeur qui lui a donné son nom, la grotte Cosquer, dans les calanques provençales, est unique au monde. Tout un bestiaire, aujourd'hui les pieds dans l'eau, y sommeillait à l'abri des regards depuis le paléolithique.

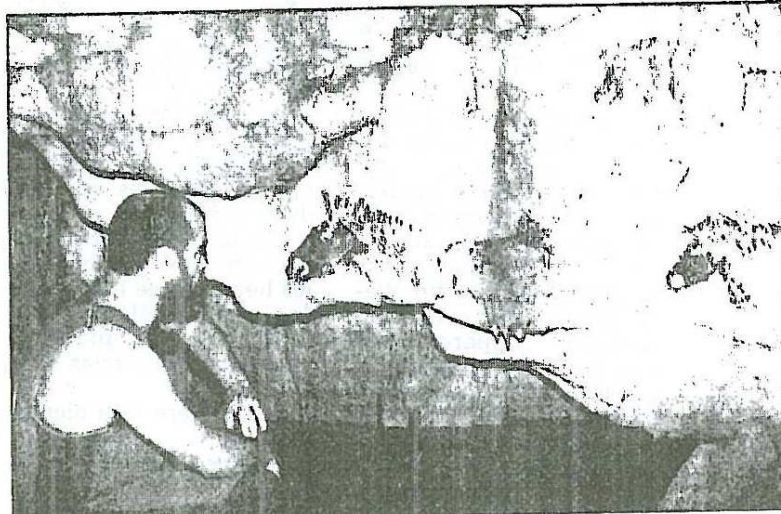
Au début des années quarante Marcel Ravdat a connu son heure de gloire. C'est lui qui, en compagnie de trois copains, avait découvert par le plus grand des hasards la grotte de Lascaux et ses fantastiques gravures rupestres. Son nom ne dit sans doute plus rien aux Français d'aujourd'hui, mais les préhistoriens, eux, n'oublient pas qu'ils lui sont redevables d'une avancée majeure dans le domaine de la connaissance des civilisations du paléolithique.

Henri Cosquer, après avoir suscité un moment une certaine conspécution de la part de la communauté scientifique, est promis à son tour à la gratitude des archéologues. Son nom a même toutes les chances de passer à la postérité puisqu'il a été officiellement attribué à sa découverte : une grotte partiellement immergée et ornée de gravures rupestres. Un Lascaux version sous-marin, en quelque sorte.

La grotte Cosquer, qui n'avait vraisemblablement plus abrité âme qui vive depuis plus de cent cinquante siècles, aurait normalement dû conserver son secret jusqu'à la fin des temps. Bien cachée sous la mer, son existence n'a été révélée que grâce à l'opiniâtreté d'un homme qui a tout de même mis six années avant d'atteindre son but.

Une cathédrale sous-marine

Cet homme, c'est donc Henri



Sur une paroi, des chevaux dessinés voici 18.500 ans par des contemporains de l'homme de Cro-Magnon.

Cosquer, responsable du club de plongée de Cassis. Scaphandrier et plongeur professionnel, il connaît les fonds des calanques comme sa poche pour les avoir explorés des centaines de fois, palmes aux pieds et bouteilles d'oxygène sur le dos. Un jour de 1985, par 36 mètres de fond, il décèle dans la paroi rocheuse une obscure faille d'un mètre de haut masquée par des coraux. Pousse par la curiosité, il s'y engage malgré l'étroitesse du boyau. Un peu

plus loin, le tunnel s'élargit et Henri Cosquer progresse prudemment dans une sombre galerie aux parois couvertes de vase noire. Faute de lampe cependant, il rebrousse chemin lorsque l'entrée n'est plus qu'un imperceptible point lumineux. Il n'a guère parcouru plus d'une vingtaine de mètres, mais il se promet de revenir.

De retour à la surface, Henri Cosquer ne dit rien de cette découverte somme toute assez

banale. Et quelques jours plus tard, muni d'un éclairage, il retourne dans son tunnel, s'y enfonce un peu plus profondément et finit par tomber sur une ramification : le boyau se scinde brusquement en deux galeries. Il choisit celle de gauche, progresse encore d'une quinzaine de mètres et finit dans un cul-de-sac. Demi-tour, il n'y a rien à voir !

Reste tout de même à explorer l'autre voie. Le plongeur remet ça à plus tard, y retourne plu-

sieurs jours après et parcourt cette fois une centaine de mètres, jusqu'à un goulot d'étranglement laissant tout juste le passage à un homme. Il faudra encore une autre plongée pour qu'Henri Cosquer, enfin, débouche sur une grotte sous-marine qu'il croit d'abord complètement immergée, mais qui révélera, en réalité, une immense poche d'air. Parvenu à la surface, le plongeur aborde une sorte de petite plage, se débarrasse de son équipement et découvre, ébahi, dans le faisceau de sa lampe un décor aux ombres et aux reliefs irréels. Dans cette vaste salle d'une trentaine de mètres de diamètre d'énormes concrétions calcaires, stalagmites et stalagmites, forment les colonnes et les jeux d'organes d'une véritable cathédrale sous-marine.

La main de Cro-Magnon

Excité par sa découverte, Henri Cosquer entend évidemment réserver ses plongées suivantes à l'exploration de son « domaine ». A la première occasion il y retourne. Pendant une demi-heure il arpente les lieux, émerveillé par cette architecture fantasmagorique ; puis soudain sa lampe vacille et la lumière s'éteint. Lorsqu'il découvre que sa torche de secours ne fonctionne pas non plus, Henri Cosquer, en spécialiste qu'il est de la mer et de ses pièges, sait que ses chances de retrouver la sortie sont infinies, que la grotte risque de devenir son linceul.

Néanmoins, parce qu'il a bien mémorisé un parcours accompli à plusieurs reprises, le plongeur parvient à retrouver son chemin dans le noir et à atteindre la sortie in-extremis, alors que ses réserves d'air sont largement entamées.

Refronfi par cet épisode qui lui a procuré la plus forte angoisse de sa vie, Henri Cosquer veut oublier la grotte maudite. Il laisse passer six longues années avant de proposer à quelques amis une plongée qu'il leur annonce mémorable.

Il ne croit pas si bien dire ! Ce jour-là, le 24 juin 1991, va réellement changer sa vie.

Jusqu'alors, Henri Cosquer n'avait vu dans sa grotte que l'œuvre de la nature. Cette fois il va y découvrir la main de l'homme. Sur une paroi en effet, le faisceau de sa lampe accroche soudainement une forme insolite : celle d'une main. Justement, dont les contours semblent avoir été peints au pochoir. Et au sol il voit les traces noires laissées par un feu.

Cosquer est presque déçu. Il pensait être le premier à visiter la caverne, et il vient de découvrir que d'autres l'ont précédé...

C'est seulement lors de la visite suivante, quand il découvre sur la roche des chevaux, des bisons, des bouquetins, des chamois et toutes sortes de signes étranges, qu'il comprendra.

Oui, d'autres hommes étaient bien passés par là. Mais c'étaient des hommes de Cro-Magnon !

Les artistes travaillaient à pied sec

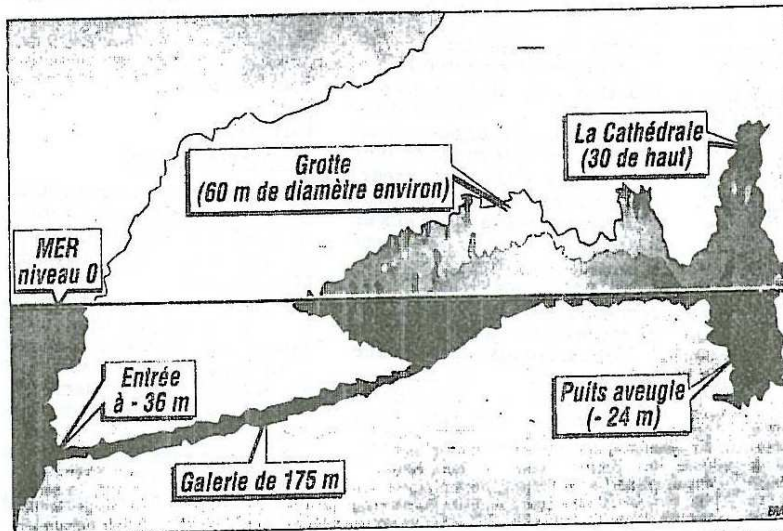
A l'époque paléolithique la mer était loin des calanques.

Le grand public ne verra sans doute jamais la grotte Cosquer. Parce que son accès est interdit, bien sûr. Mais quand bien même serait-il libre, le sanctuaire ne pourrait être accessible qu'à des plongeurs confirmés, capables de parcourir préalablement un redoutable boyau de 175 m (trois plongeurs grenoblois qui s'y sont risqués peu de temps après la découverte d'Henri Cosquer y ont été retrouvés morts).

A la seule exception de Jean Courtin, qui reste le seul scientifique de haut niveau à avoir pu y pénétrer, les archéologues eux-mêmes se sentent frustrés de ne pouvoir découvrir de leurs yeux et étudier in-situ cette impénétrable merveille sous-marine.

Un projet de puits permettant de descendre dans la grotte depuis la surface a bien été envisagé, mais certains spécialistes craignent que l'arrivée d'air extérieur ait pour effet de modifier l'atmosphère de la grotte et d'altérer les précieuses peintures.

La grotte Cosquer n'a pourtant pas toujours été dans l'eau. A l'époque de la dernière glaciation, lorsque ses parois ont été peintes, la mer était 120 m au-dessous de son niveau actuel et le littoral se trouvait à une quinzaine de kilo-



Lorsque ses parois ont été peintes, la grotte était à quinze kilomètres de la mer. Aujourd'hui partiellement noyée elle n'est accessible qu'à des plongeurs confirmés.

mètres des calanques. Entre les deux s'étendait une vaste steppe.

où circulaient des bisons, des chevaux et des aurochs, tandis que les

phoques et les pingouins prospéraient sur les rochers de la côte.



Intrigué par des traces de feu, Henri Cosquer pensait que quelqu'un avait découvert la grotte avant lui. Il avait raison, mais la dernière visite remontait à plus de cent cinquante siècles.



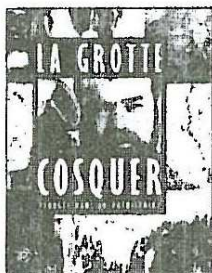
Ces mains peintes au pochoir sont les œuvres les plus anciennes de la grotte Cosquer. Elles datent de plus de 27.000 ans.

Le récit de Cosquer

Sous le titre « La grotte Cosquer, plongée dans la préhistoire », Henri Cosquer a publié chez Solar le récit des plongées qui l'ont conduit vers l'un des joyaux universels de l'art pariétal.

Ce très bel album de 120 pages décrit dans un style palpitant les longues étapes qui, de 1985 à 1991, ont précédé la découverte de la grotte et de ses gravures rupestres. Il est illustré de très nombreuses et remarquables photos réalisées par l'auteur.

• Editions Solar, 150 F.



Textes : Bernard MOULIN
Photos : Henri COSQUER

Un authentique Lascaux marin

D'abord contestée par certains scientifiques, la découverte d'Henri Cosquer est maintenant considérée comme un événement archéologique de première importance. Les peintures ont été réalisées à deux époques, voici 27.000 puis 18.500 ans.

On a tellement vu de supercheres et de canulars dans ce domaine que les spécialistes sont a priori méfiants. Aussi ne faut-il pas s'étonner que les révélations d'Henri Cosquer aient été d'abord accueillies avec une prudence somme toute bien naturelle.

Au bureau des Affaires Maritimes de Marseille on a pris pour une galéjade l'information selon laquelle il y aurait des peintures préhistoriques sous l'eau. Et plus d'un scientifique a souri d'un air entendu en apprenant que, parmi les animaux gravés, on distinguerait des pingouins et des phoques. En Provence, pensez-vous...

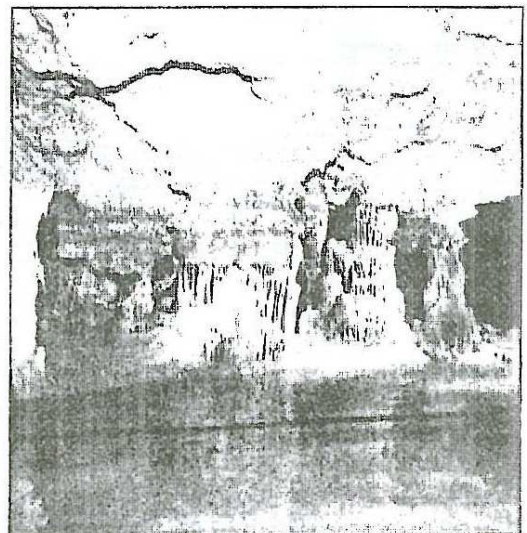
Sans l'entrée en scène de Jean Courtin, un directeur de recherches au CNRS qui pratique lui-même la plongée, Henri Cosquer serait sans doute encore considéré aujourd'hui comme un joyeux fauteur. Jean Courtin, lui, a décidé d'aller y voir de plus près. Et dès sa première plongée il a compris qu'il se trouvait bien en présence d'un sanctuaire préhistorique digne de figurer au patrimoine de l'humanité.

Un sentiment vite confirmé par les analyses de minuscules échantillons de charbons et de pigments prélevés sur les parois.

Des signes incompréhensibles

Grâce aux dernières techniques nucléaires de datation, qui font notamment appel aux accélérations de particules, l'âge des gravures de la grotte Cosquer a pu être établi avec une précision dont aucun autre site paléolithique n'a bénéficié à ce jour.

Les résultats des analyses effectuées sur les divers échantillons révèlent que les peintures ont été réalisées à deux époques. Les premières (les empreintes de mains) remontent à plus de 27.000 ans (dix mille ans avant Lascaux) ; les autres (les animaux) datent de 18.500 ans.



Une cathédrale sous-marine unique en son genre.

A cette époque il régnait sur la région un climat aussi froid que celui des pays scandinaves. La présence de phoques et de pingouins n'est donc pas si incongrue.

Curieusement, les hommes qui ont peint ce bestiaire ont cherché à éliminer les traces laissées par leurs prédécesseurs, 8.500 ans plus tôt ; la plupart des mains ont en effet été surchargées avec une volonté évidente de les faire disparaître. Autre curiosité : une gravure représente assez grossièrement un homme mort, le corps apparemment transpercé par une lance, alors que les représentations humaines étaient rarissimes chez les artistes du paléolithique.

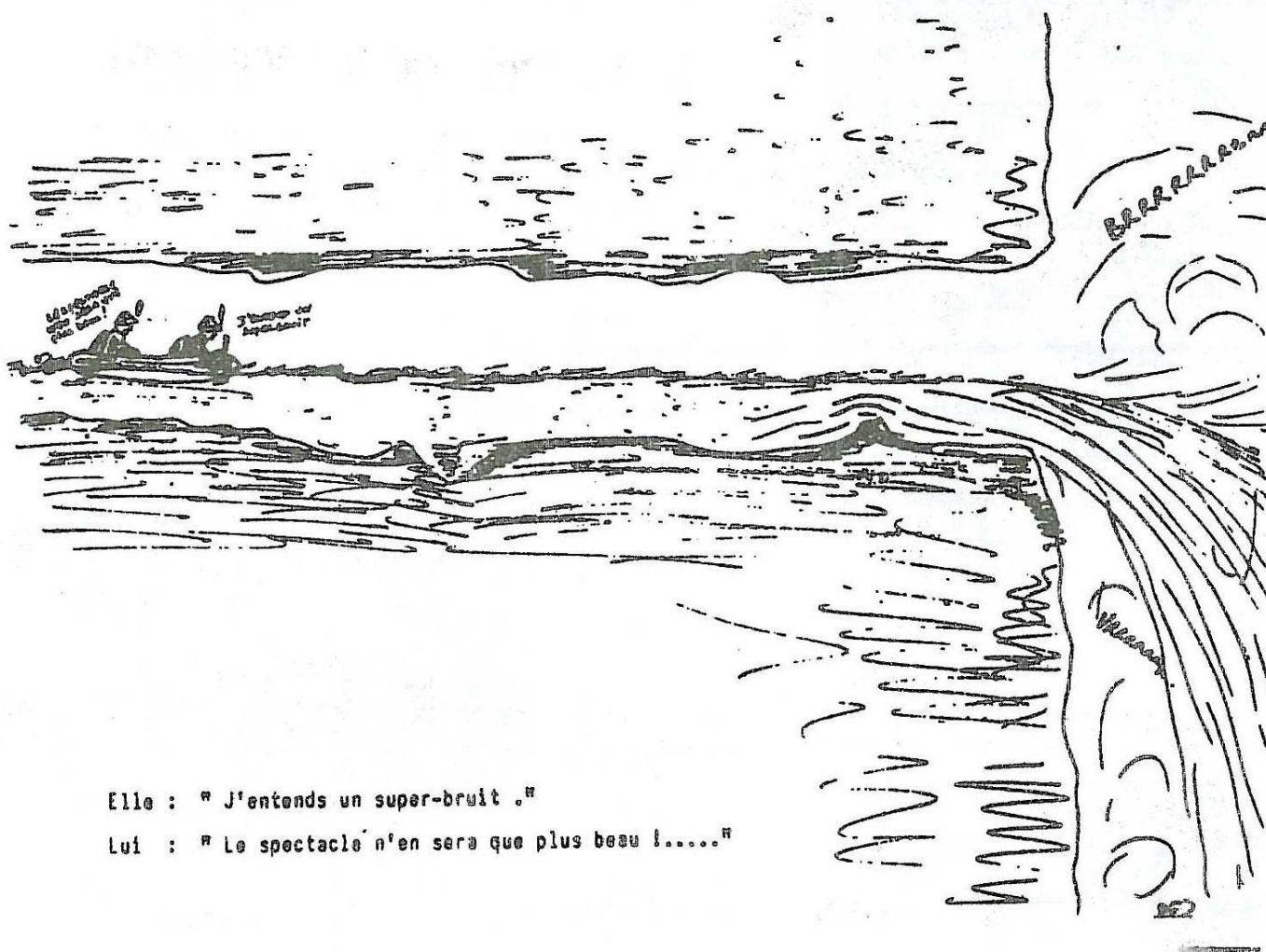
Enfin, comme dans tous les autres sites similaires, les peintures et gravures s'accompagnent de nombreux signes symboliques dont la signification échappe aux spécialistes. Ces derniers sont toutefois persuadés que l'art pariétal était étroitement associé à la religion.

Faute de comprendre la signification des signes graves dans la roche on ne saura jamais quelle sorte de dieux nos ancêtres vénéraient. Comme Lascaux, Cosquer traduit en tout cas le culte du beau.

● Jean Courtin et Jean Clottes, conservateur général du patrimoine au ministère de la Culture et président du comité international d'art rupestre, viennent de publier aux éditions du Seuil un ouvrage intitulé « La grotte Cosquer ».



Ce pingouin de la préhistoire découvert dans une calanque de Provence a fait faire passer Henri Cosquer pour un affabulateur. C'était oublier le climat glacial qui sévissait à l'époque du Cro-Magnon.



Elle : " J'entends un super-bruit ."

Lui : " Le spectacle n'en sera que plus beau !....."

La page

MATERIEL

avec notre expert,

le professeur E FOURNIER

extrait de l'ouvrage "Les Gouffres 1923"



Le seul mode d'éclairage pratique est la bougie et, pour illuminer les grandes salles et les voûtes élevées, le ruban de magnésium (1). Les lampes électriques et les lampes à acétylène sont des impedimenta qui ne sont de mise que dans les grottes aménagées ou dans celles complètement connues, où l'on est assuré à l'avance de ne rencontrer aucun obstacle un peu sérieux.

Dans l'exploration des rivières souterraines, chacun doit être muni de plusieurs flacons à bouchons paraffinés et à large goulot, renfermant des allumettes et du papier de verre pour les frotter ; les bougies, que l'on peut toujours repêcher lorsqu'elles tombent à l'eau, car elles flottent, offrent, ici encore, tous les avantages sur tout autre mode d'éclairage.

Les téléphones portatifs, tels que, par exemple, le téléphone magnétique de Branville (système Aubry), sont les seuls utilisables sous terre. Il faut avoir soin de placer le câble téléphonique à une distance aussi grande que possible de la paroi du gouffre le long de laquelle s'effectue la manœuvre des cordes et des échelles, dans lesquelles le câble est susceptible de s'embrouiller, désagrément parfois si difficile à éviter que, dans certains gouffres, on peut remplacer avantageusement le téléphone par une corne d'automobile, avec laquelle on commande la manœuvre par signaux conventionnels.

Un baromètre altimétrique, spécialement gradué suivant les régions où l'on opère, et une bonne boussole, sont nécessaires pour dresser la coupe et le plan schématique des cavités parcourues.

Les bateaux démontables les plus employés pour les navigations souterraines sont : l'*Osgood* et le *Berthon*. L'*Osgood* a le fond plat ; il se démonte complètement et par suite peut passer presque partout, mais le *Berthon* a le grand avantage de se plier et de se déplier avec une très grande rapidité. Dans certaines rivières souterraines, dont le lit est accidenté de rocs corrodés aigus et tranchants, la fragilité des bateaux de toile, comme l'*Osgood* ou le *Berthon*, rend leur emploi dangereux ; on les remplace alors avantageusement par des radeaux improvisés. On obtient, par exemple, un excellent radeau, en réunissant deux tonnelets par de solides traverses de bois, sur lesquelles on se place à califourchon, ce qui présente le léger inconvénient d'obliger à rester, pendant toute l'exploration, immergé dans l'eau jusqu'à la ceinture. Cet inconvénient paraît d'ailleurs bien minime, si l'on songe qu'il est bien rare d'achever une exploration de rivière souterraine sans avoir été gratifié d'un ou de plusieurs bains complets. Il n'est pas prudent de placer plus de deux passagers à la fois, dans un *Berthon* ; aussi doit-on se munir de longues cordelles pour établir un va-et-vient sur les biefs profonds nécessitant l'emploi du bateau, et pour permettre d'effectuer ainsi, successivement, le transport des explorateurs. Le vêtement le plus pratique est le vêtement de toile, qui sèche rapidement et n'est pas trop pesant lorsqu'il est mouillé. Lorsque l'exploration ne comporte que des parcours en rivière, les espadrilles sont recommandables, car elles permettent de nager plus librement ; mais cette chaussure n'est pas pratique s'il y a, en outre, des galeries sèches à parcourir et des escarpements à escalader.

Éclairage

Communication

Topo

Rivière

Combinaisons

Chaussures

Claude CHASLIN
et Laurent HAESSEN (CRSOA)

Extrait de REGARD N° 15.
Union Belge de Spéléologie

LES CASCADES DE SYRATU

SITUATION

Département : Doubs
Commune : Mouthier-Haute-Pierre
Affluent RD de la Loue

DIMENSIONS

Longueur : 580m
Altitude de départ : 619m
Altitude d'arrivée : 386m
Dénivellation : 233m

HORAIRE

2 heures
Marche d'approche : ±45 minutes
Marche de retour : néant

ACCES

Aval : en venant de Lods, descendre à droite à l'entrée du village de Mouthier-Haute-Pierre. Suivre la direction du camping et se garer au bord de la Loue à l'aire de mise à l'eau des kayaks.

Amont : Du parking, remonter le G.R. vers Châtelet. La mise à l'eau se fait à gauche d'une petite résurgence, 10m en contrebas du sentier, avant une traversée de prairie.

CARACTERE AQUATIQUE

Cascades arrosées suivant la direction du vent et du débit. Pas de nage, pas de saut. Néoprène utile. L'eau issue d'une source karstique est assez froide. Descente

possible toute l'année, très agréable en crue.

ENGAGEMENT

Pas de débaptatoire dans la première partie mais la cascade de 15m et la cascade de 30m peuvent s'éviter (rappels sur arbre).

HISTORIQUE

Inconnu

EQUIPEMENT EN PLACE

Sangles avec anneau dans arbres ou amarrages naturels (arbres). Tous en RD.

MATERIEL

1 corde de 50m et 1 corde de 70m.

GEOLOGIE

Calcaire (Jurassique Supérieur).

DESCRIPTION

Le canyon débute par une cascade majestueuse de 50 mètres, offrant une superbe vue panoramique sur les Gorges de Nouailles et le pittoresque village de Mouthier-Haute-Pierre.

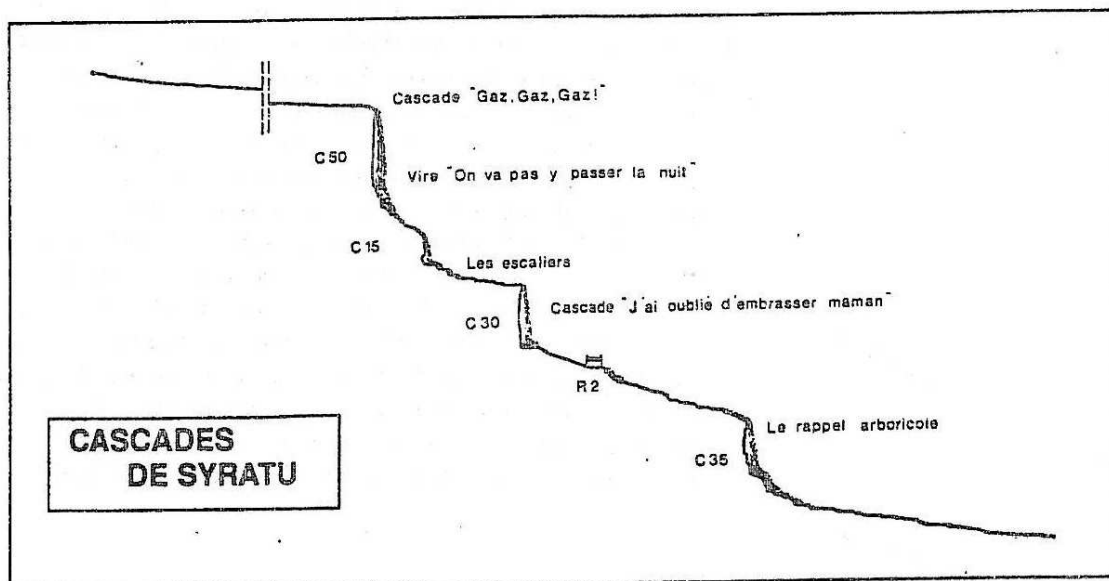
Elle se dévale d'un seul jet. Toutefois les masochistes avertis ne manqueront pas de profiter pleinement de l'inconfort d'une petite

vire très arrosée, la vire "On va pas y passer la nuit". Celle-ci est perchée à une dizaine de mètres du sol et permet de scinder la descente en deux rappels. La cascade "Gaz, Gaz, Gaz !" est presque immédiatement suivie d'une cascade de 15 mètres (anneau sur sangles) pouvant s'éviter par un rappel sur arbre. On enchaîne avec une succession de petits ressauts moussus, "Les Escaliers", menant à une impressionnante cascade légèrement

surplombante, qui s'écroule 30 mètres en contrebas dans un vacarme assourdissant, et qui peut également s'éviter par un rappel sur arbre. Les festivités se poursuivent par un long plan incliné glissant qu'il est nécessaire d'équiper. Après être passé sous la D67, un petit ressaut précède un court tronçon de marche et de désescalade menant au "Rappel Arboricole", une vaste cascade de 35 mètres où le rappel s'effectue en se frayant un passage à travers la luxuriante végétation. De larges gours marquent la fin du parcours aquatique.

REMARQUE

Très belle course par les paysages offerts en départ de cascades.



ATTENTION

DANGER

Grotte de LANNANS

Gouffre du BEUILLET

Le BEUILLET est en train d'évoluer très rapidement suite aux crues de cet
ant s'est creusé.

niveau" s'avère être extrêmement dangereux.

pris des dispositions pour que cet accès soit provisoirement interdit.

de Lanans, prévoyez de faire l'aller-retour et équipez en conséquence la
dre et la cascade.

NE DOIT PAS ETRE EFFECTUEE TANT QUE DES TRAVAUX
REALISES

Qu'on se le dise !

, contacter le SSF 25, P. PELAEZ, 81 87 58 16